2/2013
Juin

Bureau de dépôt : Arlon 1 - N° agrégation : P202157

Province de Luxembourg

Département des Affaires Sociales & Hospitalières

Périodique trimestriel
du Service d'Etudes et de
Documentation Sociales de la Province de Luxembourg

CARREFOUR DU SOCIAL

Portrait : André WENKIN

Wallonie

PROVINCE DE LUXEMBOURG
Affaires sociales & hospitalières

SEDS
Service d'Etudes et de Documentation Sociales

Province de Luxembourg

Edito - Sommaire

Bonjour à toutes et tous,

Pour ce dernier numéro avant les vacances d'été, notre comité de rédaction vous a concocté un numéro haut en couleur avec le portrait d'André WENKIN, figure bien connue dans le monde social de notre province où son dynamisme et sa créativité ne sont plus à démontrer.
C'est à lui que nous devons la création de la Halle de Han dont l'activité se décline en plusieurs axes : un marché fermier hebdomadaire, la création d'une EFT axée sur les métiers de bouche ainsi que la création d'une OISP qui propose diverses formations.
Ce portrait est l'occasion de vous signaler le 1.000ème marché fermier mais aussi de mettre le focus sur le secteur de l'économie sociale qui, on ne le sait pas toujours, représente un secteur important qui emploie plus de 1.400 personnes dans notre province.
Ce numéro voit également apparaître de nouvelles rubriques.
En effet, depuis le scrutin de 2012, l'Institution provinciale a été réorganisée en pôles. J'assume pour ma part la responsabilité du Pôle Social-Santé qui englobe, outre les Affaires Sociales et Hospitalières, la Prévention-Santé, la Santé Mentale, l'EPN mobile et enfin l'Economie Sociale.
C'est pourquoi, dorénavant, nous ouvrons nos pages à ces nouvelles matières et, à cette occasion, nous vous invitons à découvrir le SAMI-LUX, Service d'Analyse des Milieux Intérieurs dont le rôle est de rechercher, en collaboration avec les médecins, les liens éventuels entre les problèmes de santé et la présence de sources de pollution à l'intérieur du bâtiment.
Enfin, nous partirons à la découverte du rôle que jouent les assistants sociaux en Maison de Justice. Une occasion, une fois encore, de découvrir ce métier aux multiples facettes. Je profite de l'occasion pour vous rappeler que, dès la rentrée académique prochaine, cette formation sera désormais possible en province de Luxembourg.
Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et de bonnes vacances.
Ce sera avec plaisir que je vous retrouverai à la rentrée.

Bel été à vous !!!

Alain DEWORME,
Député provincial en charge des Affaires Sociales, Hospitalières et de la Santé.

Edito - Sommaire 1

Quoi de neuf ? 2
Logement 2
Croix-Rouge 6
Petite enfance 7
Egalité des chances 11

Consom'action 17
Cérémonie de remise des prix du concours de courts métrages sur les dangers d'une société de surconsommation 17

Mode d'emploi 19
Accompagnement du deuil : où trouver de l'aide ? 19

Economie Sociale 21
L'économie sociale intègre le DASH 21

Coup de rétro 23
Girls day, Boys Day 23
Carrefour des générations 24

Carte de visite 27
Le SAMI-Lux, le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg 27

Bien vieillir 29
Projet Interreg IV-A Grande Région : " Maintien à domicile : Intérêts stratégiques transfrontaliers" .. 29

Handicap 33
Maison de Volaiville : collecte et tri 33
ACIS Clairval : l'Epicentre des marais 34

Portrait 37
André WENKIN 37

En direct de lureso.be 44

Docs en stock 46

Socialement vôtre 52
Assistant social au sein d'une Maison de Justice .. 52

Volontariat 57
Lorraine Naissance ASBL 57
Infor Homes Wallonie recherche des volontaires 60
La Province de Luxembourg soutient les travailleurs bénévoles 60

Logement

Logements sociaux : la chasse aux logements sous-occupés est ouverte !

En Wallonie, 30.000 candidats attendent un logement social et près de 8.000 ont plus de trois enfants. Pourtant, plus de 45.000 logements sociaux comprennent des chambres vides.

Cette situation s'explique aisément. Une famille voit les enfants grandir, puis partir et laisser parfois une, deux ou trois chambres vides. Le logement n'est plus occupé que par les parents ou même par une seule personne.

En parallèle, des familles nombreuses ont les pires difficultés pour trouver un logement social…

Partant de ce constat, la réforme du Code du Logement a intégré une mesure incitant les locataires qui sous-occupent un logement public à déménager vers un logement plus petit situé dans la zone couverte par leur société de logement.

Ceux qui ne voudraient pas introduire de demande de mutation doivent payer un surloyer de 25 € pour une chambre, 60 € pour deux chambres et 100 € pour trois chambres inoccupées.

La procédure, rappelle le Ministre Jean-Marc NOLLET, a prévu un accompagnement et une aide de 400 € pour le déménagement et n'oblige pas la Société de logements publics à trouver un logement de remplacement en urgence. En outre, le locataire n'est pas obligé d'accepter n'importe quelle offre puisque deux propositions doivent être soumises.

©http://blogue.prevel.ca

Cette mesure est cependant difficilement acceptée car elle déracine des personnes parfois âgées d'une maison qu'elles occupent depuis très longtemps et provoque une augmentation de loyer douloureuse pour ceux qui veulent rester dans leur habitation (95% des personnes concernées, selon les premières constatations).

D'autre part, si cette mesure permet une meilleure adéquation entre la taille du logement et la composition familiale des occupants, elle ne résout pas le problème de base qui est le manque de logements sociaux, mais aussi de solutions alternatives de logements en interne au sein d'une Société de logements.

Bref, cette nouvelle mesure est une solution qui ne fera pas des miracles et qui devra être appliquée avec humanité et adaptée aux réalités du terrain.

Plus d'infos dans une Société de logements publics, dont vous trouverez la liste sur www.lureso.be

Rapport d'activités du Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE) en Province de Luxembourg

Au niveau de la Province de Luxembourg, le FRCE est le résultat de la collaboration de la Cellule Développement Durable et du Département des Affaires Sociales et Hospitalières.

L'Entité Locale FRCE Province de Luxembourg a été créée le 1er octobre 2011 avec un partenariat basé sur 39 Communes et leur CPAS.

Notre Entité Locale a un droit de tirage au FRCE fédéral d'un montant de 2.000.000 € par an, afin d'octroyer, à tous les citoyens des communes adhérentes, des prêts à tempérament classique à 0 %, pour des travaux économiseurs d'énergie. Le montant de celui-ci va de minimum 1.250 € à 10.000 € remboursables en 5 ans maximum.

Dans le cas d'une demande de prêt classique, l'Entité Locale FRCE agit comme un organisme financier traditionnel (contrôle de la solvabilité de l'emprunteur, analyse du budget de celui-ci, constitution du dossier) mais les conditions du prêt (0 %) font bien entendu la différence.

En ce qui concerne le public précarisé qualifié de « public cible » (qui est le fondement de l'action), l'approche est différente. En effet, en plus des démarches précisées ci-dessus, un suivi social et technique est prévu.

Quelques résultats chiffrés :

	TOTAL GLOBAL	groupe cible accordé	groupe cible en cours	groupe cible abandonné	TOTAL
Arlon	6				0
Attert	6				0
Aubange	13	1			1
Bastogne	17	1			1
Bertogne	0				0
Bertrix	15				0
Bouillon	3	2			2
Chiny	6	1			1
Daverdisse	2	2	1	1	4
Durbuy	NC				NC
Erezée	5	1			1
Etalle	2				0
Fauvillers	1				0
Florenville	3				0
Gouvy	1				0
Habay	7				0
Herbeumont	4				2
Hotton	NC				NC
Houffalize	1			2	2
La Roche-en-Ardenne	4	1			1
Léglise	1		1		1
Libin	6				0
Libramont Chevigny	14		2		2
Manhay	5		1		1
Marche-en-Famenne	NC				NC
Martelange	0				0
Meix dvt Virton	6				0
Messancy	5				0
Musson	7			1	1
Nassogne	NC				NC
Neufchâteau	4			1	1
Paliseul	4				0
Rendeux	5				0
Rouvroy	5				0
Saint-Hubert	5				0
Sainte-Ode	2				0
Saint-Léger	4				0
Tellin	8	1			1
Tenneville	2				0
Tintigny	3	1			1
Vaux-sur-Sure	9				0
Vielsam	5				0
Virton	17	3			3
Wellin	9	3	1		4
	222	18	6	6	30

Quelques commentaires :

La première colonne du tableau ci-dessus reprend, par Commune, le nombre de dossiers traités pour la période du 01.10.2011 au 31.12.2012

Les autres colonnes reprennent, par Commune, les dossiers « Groupe Cible » traités pour la même période. Ces chiffres sont inclus dans le relevé total.

Les 4 Communes surlignées en jaune font partie du FRCE Famenne – Energie.
La Commune surlignée en rouge n'a pas adhéré au FRCE Province de Luxembourg.
Nombre total de dossiers traités pour les quinze premiers

mois d'activité : 222 dossiers.

Les dossiers « Groupe Cible » sont répartis en trois catégories : dossiers clôturés, en cours et abandonnés.
Nous avons donc initié 30 dossiers (soit 13,51 % du total) mais nous n'en avons conclu que 18 (soit 8,1 %).
Dans les communes où il y a le plus de dossiers, nous constatons que nous travaillons avec une personne relais.

Détail des utilisations au 31.12.2012

	4e trimestre 2011		2012			G.C. accordés 2011-2012	
	nombre	%	nombre	%		nombre	%
Isolation toiture	1	2.38	11	6.11		2	11.11
Isolation mur	0	0	3	1.67			0
Chaudière à condensation	2	4.76	23	12.78			0
Double vitrage	2	4.76	38	21.11		6	33.33
Panneaux photovoltaïques	35	83.33	65	36.11			0
Panneaux thermiques	0	0	1	0.56			0
Pompe à chaleur	0	0	1	0.56		1	5.56
Isolation toit et mur	0	0	6	3.33		1	5.56
Isolation mur et double vitrage	0	0	1	0.56			0
Isolation toit/chaudière/vitrage	0	0	1	0.56			0
Pellets (chaudière et poêle)	2	4.76	30	16.67		8	44.44
TOTAL	42	100	180	100		18	100

Quelques commentaires :

Le tableau ci-dessus reprend, par type de travaux, le nombre de dossiers traités.
La dernière colonne est relative aux dossiers « Groupe Cible » aboutis.

Il faut noter la part importante des prêts concernant les panneaux photovoltaïques surtout pour l'année 2011. Cette situation a entraîné la décision du Collège provincial de supprimer ce type de prêt (loin de notre objectif) en date du 28.11.2011 avec poursuite des demandes déjà initiées.
On note aussi l'importance des prêts pour l'installation de double vitrage, les chaudières et les installations de chauffage à pellets.
Concernant les choix du « Groupe Cible », l'isolation, le changement de vitrage mais surtout le chauffage à pellets sont valorisés.

Année 2011-2012 : montants moyens par dossier					
	nombre de dossiers	coût des travaux	montant du prêt	coût moyen des travaux	montant moyen du prêt
Tout Public	222	3.319.907	1.841.282	14.955	8.294
Groupe Cible	18	96.357	90.128	5.353	5.007

Quelques commentaires :

Ce tableau montre l'importance du montant des travaux (plus de 3.300.000 €) réalisés avec l'aide du prêt FRCE (une enveloppe utilisée de plus de 18.000.000 €).

Lorsque l'on analyse la situation pour le « Groupe Cible », on note que le montant des prêts correspond presqu'au montant du coût total des travaux.

Il est intéressant de noter que l'ensemble de ces dossiers entraîne une diminution de rejet de CO2 dans l'atmosphère (estimée à 685 tonnes par an) soit l'équivalent de 2.091.610 kWh ou d'environ 210.000 litres de mazout.

Un exemple concret de prêt

Madame DURAND est locataire et se chauffe actuellement avec un poêle à mazout vétuste et souhaite le remplacer par un poêle à pellets de même capacité énergétique.
La consommation actuelle de Madame DURAND est de 10 litres de mazout par jour (0,9 € le litre) et serait d'un sac de pellets de 15 kg par jour (4 €).

Le coût en mazout pour la période de chauffe (approximativement 150 jours) est de 10 l * 150 j* 0,90 € soit 1.350 €.
Le coût en pellets pour la période de chauffe est de 1 sac * 150 j *4 € soit 600 €.
Le gain en combustible sur 5 ans est donc de 750 € *5 ans = 3.750 € soit 62,50 € par mois.

Le poêle installé est facturé 3.048 € et Madame DURAND a droit à une prime provinciale forfaitaire de 500€ pour l'installation d'un poêle à biomasse (informations sur les primes énergies sur le site www.province.luxembourg.be) .
Le coût réel est donc de 2.548 € (soit 42,46 € par mois).

Madame DURAND emprunte 3.048 € (sur base de la facture) en 5 ans soit une mensualité 50,80 €

Conclusion : l'économie du coût de l'énergie permet largement à Madame DURAND de rembourser son prêt. Après 5 ans, le poêle est remboursé et appartient à Madame DURAND ; celle-ci bénéficiant toujours du moindre coût de l'énergie.

©www.office.microsoft.com

Renseignements :

Province de Luxembourg - FRCE
Square Albert 1er, 1 à 6700 Arlon
Tél : 063/212 662
Email : frce@province.luxembourg.be

Croix-Rouge

Le plan hivernal de la Croix-Rouge en province de Luxembourg : les volontaires ont assuré !

La Croix-Rouge de Belgique lutte tout au long de l'année pour améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables et pour combattre la pauvreté, la précarité et l'isolement. Son réseau local est d'autant plus attentif à de telles situations pendant la période hivernale durant laquelle la vulnérabilité des publics fragilisés est plus accrue.

©Croix-Rouge

Ainsi, la Croix-Rouge active tous les ans son plan hivernal entre le 1er novembre et le 31 mars. Cet hiver ayant été particulièrement long et rigoureux, le dispositif a été prolongé jusqu'au 15 avril.
Les objectifs principaux du plan hivernal mis en place par la Croix-Rouge sont :

- d'attribuer une aide ponctuelle aux personnes et foyers dont la précarité est accrue en période hivernale ;
- de répondre aux sollicitations des personnes qui n'ont pu être prises en charge par un CPAS ou par un autre organisme social, parce qu'elles ne remplissent pas les critères établis.

Concrètement, les quinze Maisons Croix-Rouge ont réalisé des **aides vestimentaires** et alimentaires comme elles le font d'ailleurs toute l'année. Les trois bars à soupe Croix-Rouge de la province (Bouillon, Paliseul et Athus) étaient ouverts durant toute cette période hivernale et ils ont ainsi distribué près de **1.600 bols de soupe. 140 « kits hygiène »** ont également été fournis à l'abri de nuit de la Ville d'Arlon, au CPAS d'Arlon et au CPAS de Bastogne.

Enfin, en partenariat avec les CPAS de la province, près de **250 aides énergétiques** (bois, mazout, gaz, pétrole, pellets,…) ont été réalisées et ce pour une somme totale de 65.000 €.

Contact : comite.luxembourg@redcross-fr.be
Tél : 063/221 010

Petite enfance

L'inclusion des enfants de 3 à 12 ans dans le secteur de l'Accueil Temps Libre (ATL)

Nous diffusons un article paru dans la revue « Une Ardeur d'enfance », semestriel édité par Promemploi, dans le cadre de la coordination de l'accueil de l'enfance en province de Luxembourg. Ce numéro exceptionnel, consacré à l'inclusion des enfants en situation de handicap, est toujours disponible.
Contact : Tél : 063/242 520 ou info@promemploi.be

Pendant les vacances scolaires, beaucoup de parents sont à la recherche de stages ou de plaines pour leurs enfants. Les parents d'enfants en situation de handicap aussi !!! Sauf que, dans ce cas, l'accès à une plaine ou à un stage n'est pas toujours facile : c'est souvent une appréhension de part et d'autre qui complique et compromet la participation de l'enfant. Depuis 2012, un service existe en province de Luxembourg afin de faciliter cette participation : « Accueil Assistance Répit » et son extension « Accompagnement lors de plaines/stages ».
L'inclusion d'enfants en situation de handicap dans des plaines ordinaires participe à la construction de la société de demain et développe le sens de la citoyenneté de nos enfants. Les bénéfices, pour autant que la participation soit bien préparée, sont multiples pour toutes et tous.

Le Service Accueil Assistance : création et évolution

Accueil Assistance a ouvert ses portes en septembre 2006 avec le soutien du Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg. L'objectif visé était - et reste - de permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle à l'ensemble des ménages luxembourgeois. Accueil Assistance est un service professionnel et de proximité qui proposait à l'époque trois métiers :
- la garde d'enfants malades à leur domicile ;
- la veille d'enfants en milieu hospitalier ;
- le remplacement de personnel absent en milieu d'accueil 0-12 ans et cantines scolaires.

Au 1er janvier 2009, avec un soutien appuyé de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH), un quatrième métier est venu s'ajouter aux trois initiaux : la garde d'enfants porteurs de handicap à domicile (Accueil Assistance Répit). Ce projet voulait offrir une bouffée d'oxygène à la fois à l'enfant en situation de handicap et aux aidants proches. Accueil Assistance Répit faisait partie des Projets Initiatives spécifiques de l'AWIPH et était programmé pour trois années. Grâce à un travail intense de promotion du service et à une collaboration soutenue avec l'AWIPH, fin 2011, le projet a été prolongé pour deux années supplémentaires (jusqu'au 31 décembre 2013) moyennant quelques adaptations du service proposé.

Fin 2011, le Service était toujours bien conscient des réalités suivantes :

- Un enfant en situation de handicap demande beaucoup d'attention.
- La famille peut avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour elle-même, pour le couple, pour les autres enfants.
- Comme les autres parents, les parents de l'enfant en situation de handicap ont besoin de temps pour les tâches ménagères et administratives, pratiquer un sport ou un art, rencontrer des gens ou tout simplement s'accorder un repos qui libère l'esprit quelques heures.

Accueil Assistance - Promemploi ASBL
rue des Déportés, 140 à 6700 Arlon
Tél : 063/242 440
Fax : 063/242 529
Email : accueil.assistance@promemploi.be
Web : www.accueil-assistance.be

Et parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et de confiance prend le relais pour alléger leur quotidien et veiller au bien-être de leur enfant, Accueil Assistance a décidé d'élargir son champ d'activités au sein d'Accueil Assistance Répit. Le service propose désormais une prise en charge à domicile et hors domicile de l'enfant en situation de handicap. Cette ouverture vise à correspondre davantage aux besoins des familles.

Témoignage : la participation de Mohamed à une plaine de vacances.

Cet été, une famille arlonaise a sollicité Accueil Assistance Répit pour accompagner leur enfant dans sa participation à une plaine de vacances. Le souhait de la famille était de pouvoir inscrire Mohamed à une plaine ordinaire (plaine communale dans le cas présent) avec d'une part, la garantie qu'il pourrait être accueilli dans de bonnes conditions et d'autre part, que cela se passe bien pour tout le monde (équipe d'animateurs, autres enfants, Mohamed et Isabelle, l'assistante d'Accueil Assistance Répit).
Florence ROSSIGNON, coordinatrice du Service, a rencontré, en compagnie d'Isabelle, la maman de Mohamed qui nous a livré ses impressions sur la participation de Mohamed à la plaine de vacances. Nous profitons de l'occasion pour remercier la famille de nous avoir fait confiance ainsi que d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Florence ROSSIGNON (F.R.): Comment avez-vous eu connaissance du service (accompagnement à la plaine) ?
Maman de Mohamed (M.M.) : C'est Monique DENIS, du Service d'Aide Précoce (SAP), qui m'a parlé de quelque chose qui était organisé par la Commune, mais pour moi ce n'était pas pour les enfants qui ont des soucis, donc je n'avais jamais demandé, ni posé la question. Après, j'ai contacté la Commune, on m'a dit que c'était Madame JADOT la responsable, on m'a donné son numéro de téléphone. Donc, je l'ai contactée et en même temps, Madame DENIS m'a dit qu'une collaboration pouvait avoir lieu avec votre service pour l'accompagnement de Mohamed à la plaine. Moi, je ne voulais pas qu'il reste à la maison toute la journée, je voulais qu'il fasse autre chose, qu'il sorte un peu.

F.R. : Pouvez-vous nous présenter Mohamed ?
M.M. : Mohamed a maintenant 5 ans et demi. Il est entré à l'école l'année passée en enseignement ordinaire mais ça n'allait pas vraiment. Au début, on a pensé à utiliser le décret intégration avec les deux écoles : école spécialisée et école ordinaire mais on était convaincus que ça n'allait pas durer, que le projet ne pouvait pas réussir car tous les efforts n'étaient pas faits dans le même sens. D'ailleurs, ça se voyait que ça n'allait pas bien. C'est la deuxième année maintenant qu'il est dans l'enseignement spécialisé et ça va bien. Par moment, il a des phases où il a besoin de courir mais c'est un enfant actif, il y a tellement de choses qu'il veut apprendre, il a une bonne mémoire, il mémorise bien, il apprend les chiffres maintenant, les couleurs. Mais par moment, il est un peu « énergétique ». Il a aussi commencé à parler…

©www.office.microsoft.com

F.R. : Et vous aviez le souhait pour ces vacances de l'inscrire à un stage ou à une plaine ?
M.M. : Oui ! Qu'il participe à une activité comme les autres enfants. Quand on parle de stages pour les enfants, moi je me demande : « Où est-ce qu'il en est mon garçon ? Est-ce qu'il va faire ça ou ça ? ». Mais j'étais encore loin d'imaginer que c'était possible. Puis, avec l'idée de la Commune et le service que vous proposiez, je me suis dit : « C'est réalisable ». Pour moi, c'était difficilement envisageable, parce que je trouve que par ici il n'y a pas grand-chose. Peut-être à Liège ou à Bruxelles, mais ici franchement, il n'y a pas grand-chose comme des plaines de jeux spécialisées, des organisations encadrées. J'ai pris plusieurs contacts, au début quand il était petit avec la Commune et on m'a dit « Franchement, on ne prend pas les enfants handicapés parce qu'on a eu une mauvaise expérience ». Moi, ça me choquait mais pour finir, avec l'âge, quand il grandit, on se rend compte aussi qu'il est différent et on finit par se dire que peut-être, il a aussi besoin de quelque chose de spécialisé comme pour l'enseignement…

F.R. : Quelque chose de spécialisé, mais en même temps, pouvoir être avec les autres…
M.M. : Oui ! Voilà ! Qu'il soit avec les autres tout en gardant un œil sur lui. C'est la réalité : une monitrice qui joue avec les autres enfants ne va pas chaque fois aller lui montrer, le remettre à sa place, parce qu'elle n'a pas le temps, qu'elle s'occupe des autres enfants. Et puis, il n'arrive pas toujours à suivre toutes les instructions, il est un peu déconnecté et alors il fait à sa façon mais ce n'est pas le but. Ou alors, il reste à la maison si c'est pour faire à sa façon. C'est pour ça que c'est bien qu'Isabelle soit là, qu'elle lui montre, qu'elle prenne le temps de lui montrer.

F.R. : Est-ce que, pour vous, la condition pour que Mohamed participe à la plaine, c'est que quelqu'un l'accompagne ? Ou est-ce que vous l'auriez inscrit sans accompagnement ?
M.M. : Non, jamais, sans accompagnement, jamais… Pour moi, sans accompagnement, il ne va pas tirer de bénéfice de sa participation. J'en suis sûre, je suis sa maman. Je sais que si on ne répète pas la chose plusieurs fois en lui donnant un temps de réponse, ça n'ira pas… Parfois, on va très vite avec lui et on le juge, mais ce n'est pas ça, ce qu'il veut dire, c'est compliqué et donc s'il n'y a pas quelqu'un qui est avec lui et qui lui donne du temps, ça ne va pas, ça n'ira pas.

F.R. : Et toi Isabelle, est-ce que tu penses que ta présence était nécessaire ?
Isabelle : Il a besoin d'être encadré, il a besoin d'une personne pour lui tout le temps.
M.M. : Il y a aussi le fait qu'il est vite parti. Il est en train de faire un jeu : il ne va pas pouvoir en profiter complétement car si la porte s'ouvre, il va vouloir se sauver. Il est vite déconcentré, alors, c'est un peu dommage car tout est là pour que ce soit bénéfique pour lui. Donc c'est bien un encadrement en plus. Il se déconcentre vite avec une porte qui s'ouvre, un robinet qui coule… Il n'a pas non plus conscience du danger.

F.R. : Pour revenir à l'expérience de la plaine, quel sentiment avez-vous eu quand vous avez su que la participation de Mohamed allait être possible (accompagné par Isabelle) ?
M.M. : Bénéficier comme ça d'un lieu d'accueil public, lui tout seul ! Je n'oserai jamais le laisser tout seul avec les autres enfants. Ce n'est pas que les autres ne sont pas bien pour lui, mais il n'y a rien à faire, il a besoin de quelqu'un près de lui.

F.R. : Qu'est-ce que vous pensez que ça lui a apporté ? Est-ce qu'il allait à la plaine avec plaisir ?
M.M. : Oui, oui. Il attendait le rendez-vous, il attendait la voiture. La voiture, c'était déjà le début du plaisir parce qu'il adore la voiture.
Isabelle : Dans la voiture, il ne bougeait pas, je ne l'entendais pas mais il avait le sourire…
M.M. : C'est vrai qu'il ne parle pas, il ne dit pas ce qu'il a fait, mais je suis sûre qu'il s'est bien amusé.

F.R. : Et toi Isabelle, tu avais l'impression qu'il se plaisait ?
Isabelle : Oui, il n'avait pas peur. Directement, il y allait, il partait…

Accueil Assistance Répit, quel fonctionnement ?
Après une première prise de contact par téléphone, nous convenons d'une rencontre au domicile familial afin de faire connaissance et de définir avec la famille les besoins à rencontrer.
Accueil Assistance Répit assure une prise en charge d'1 à 10 heures par jour, entre 7h et 20h, y compris pendant les vacances scolaires et en urgence (si la famille est déjà inscrite au service), du lundi au vendredi.
La prise en charge peut se faire **à domicile, lors d'activités extérieures** (activités de loisirs, rendez-vous médicaux…), **lors d'une hospitalisation** de l'enfant ou encore **lors d'une participation à un stage, plaine**, … en période de congés scolaires.
A chaque demande, c'est la même personne qui prend en charge l'enfant, assurant une continuité de présence physique et affective indispensable à une collaboration efficace.
Le secret professionnel absolu garantit le respect et la discrétion indispensables au succès de la prise en charge.

©www.accueil-assistance.be

F.R. : Il allait avec les autres enfants ?
Isabelle : Pas vraiment, non. Mais il y en avait quelques-uns qui venaient vers lui quand ils le voyaient. Puis parfois il s'asseyait et il lançait de la terre, alors les autres venaient voir ce qu'il faisait. Il y avait un petit garçon qui était beaucoup avec lui. Quand on se déplaçait, il fallait se donner la main, lui, il voulait donner la main à Mohamed.

F.R. : Les autres enfants posaient-ils des questions sur Mohamed ?
Isabelle : Oui : « Pourquoi il jette de la terre ? Pourquoi il fait des bêtises ? ».
M.M. : Une fois, à l'école aussi, il y a un enfant qui a demandé : « Mais pourquoi il court beaucoup ? ». Il y a des questions mais je trouve que théoriquement, on devrait parler de cette différence-là à l'école - chose qu'on n'avait pas faite mais qui s'est faite avec d'autres enfants - dans d'autres expériences. Il y a un livre qui peut servir de support pour introduire cette notion de différence.

F.R. : C'est vrai que nous n'avons pas fait ça non plus
M.M. : Ici c'était une première expérience. Réfléchir sur ce que ça implique d'accepter un enfant différent. Quelle volonté ? Quel investissement ?

F.R. : Qu'est-ce que ça vous a apporté à vous, en tant que parent ?
M.M. : Déjà de savoir que ça lui plaît et qu'il passe de bons moments. Moi, j'étais bien aussi, en me disant : « *Il va à la plaine de jeu* .» De pouvoir le dire, c'est bien, c'est une fierté. Ce n'est pas : « Mon enfant est différent alors il ne peut pas faire ça ou ça ». C'est vraiment bien, je vais en parler aux autres parents car la plupart sont surpris, ils ne connaissent pas le service.

F.R. : Est-ce que vous renouvelleriez l'expérience ?
M.M. : Oui, certainement.

F.R. : Isabelle, comment ça s'est passé pour toi ? Ce n'était pas trop stressant ?
Isabelle : Le premier jour si ! La première semaine s'est super bien passée parce que les étudiants étaient au courant. Par contre, la deuxième semaine, ils n'étaient pas du tout au courant, je suis arrivée comme un cheveu dans la soupe, j'étais mal à l'aise (…). Mais le contact avec Mohamed ça, c'était franchement super !

Et la suite ?

Forts de cette expérience supplémentaire et enrichis de ses enseignements, nous espérons renouveler cette initiative lors de prochains stages et plaines de vacances.

www.office.microsoft.com

Accueil des enfants, un engagement communal ?

L'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans :
un engagement communal ?
Regard sur l'Accueil Temps Libre,
soirée à l'attention des mandataires
et secrétaires communaux
Le lundi 4 mars 2013, à partir de 18h00
Palais abbatial de Saint-Hubert
Place de l'Abbaye, 12

La Coordination provinciale « Accueil Temps Libre » se compose, en province de Luxembourg, de Promemploi, de l'ONE et du Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg. Pour rappel, par accueil durant le temps libre, on entend les activités autonomes encadrées ainsi que les animations éducatives, culturelles et sportives auxquelles peuvent participer les enfants en-dehors du temps scolaire : avant et après l'école, les mercredis après-midi, les week-ends et les congés scolaires.

Cette année, une rencontre entre Bourgmestres, Echevins de la Jeunesse et Coordinateurs a été mise à l'agenda pour faire le point sur les conventions qui unissent les Communes avec l'ONE, depuis 2009.

Les objectifs de cette soirée du 4 mars à Saint-Hubert étaient d'encourager le dialogue entre Coordinateurs et Administrations communales, de favoriser la connaissance de chacun envers l'autre et de faciliter la collaboration avec les divers services.

Le temps d'une soirée, la Coordination provinciale ATL a proposé de porter un regard appuyé sur l'Accueil Temps Libre 2,5 - 12 ans. « Pour atteindre les objectifs fixés par le décret ATL, une Commission Communale de l'Accueil, où est présent un membre du Conseil communal, est définie. En effet, la Commune reste le niveau de pouvoir le plus proche des acteurs concernés par l'Accueil Temps Libre ! »

Contact : Correspondant ONE , Stéphan LEYDER
Tél : 061/239 960

Egalité des chances

La charte « Pour une Commune Egalité »

Une charte pour promouvoir l'égalité des chances a été signée le 3 mai dernier à Namur. Celle-ci a été mise sur pied grâce à plusieurs partenaires :

- le Cabinet de Mme Eliane TILLIEUX, Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des chances ;
- la Direction générale des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé ;
- les Communes : Aiseau-Presles, Bernissart, Chapelle-lez-Herlaimont, Ciney, Durbuy, Farciennes, Marchin, Orp-Jauche, Rochefort (9 communes pilotes) et Andenne, Charleroi, Flémalle, La Louvière, Liège, Mons, Mouscron, Nivelles, Seraing ;
- les Coordinations provinciales de Liège et de Luxembourg ;
- les Institutions : le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes ;
- l'ASBL Genderatwork.

73 communes ont déjà signé cette charte…

En signant cette charte, la Commune marque son engagement en faveur de l'égalité des chances et de la lutte contre toute forme de discrimination. Elle se donne ainsi une image positive et ouverte. Elle fera partie d'un réseau de communes adhérentes qui seront les précurseurs en matière de politique locale d'égalité. La charte et son site web deviendront un outil de référence en faveur de l'égalité des chances et de lutte contre toutes formes de discrimination, nourri par les cas concrets et expériences de chaque Commune signataire.

La Commune s'engage à :

- *Favoriser une politique d'égalité des chances au sein de ses services et sur son territoire par la mise en place d'un plan d'actions et le suivi régulier de sa mise en œuvre.*
- *Désigner une personne de référence en charge de l'égalité des chances.*
- *Lutter contre toutes formes de discrimination.*
- *Permettre à chaque citoyen-ne de participer à la vie locale/publique sans discrimination.*
- *Promouvoir les actions et sensibiliser les citoyen-ne-s, les membres de son personnel et ses partenaires à la Charte de l'égalité des chances.*
- *Intégrer l'égalité des chances dans tous les domaines de la vie politique.*
- *Veiller à garantir la diversité et l'égalité des chances au sein de son administration à chaque étape de la carrière (recrutement, formation, développement des compétences et évolution de carrière).*
- *Communiquer son engagement.*
- *Veiller au respect de la Charte dans toute l'entité communale.*

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à surfer sur www.socialsante.wallonie.be
ou prendre contact au 063/212 213.

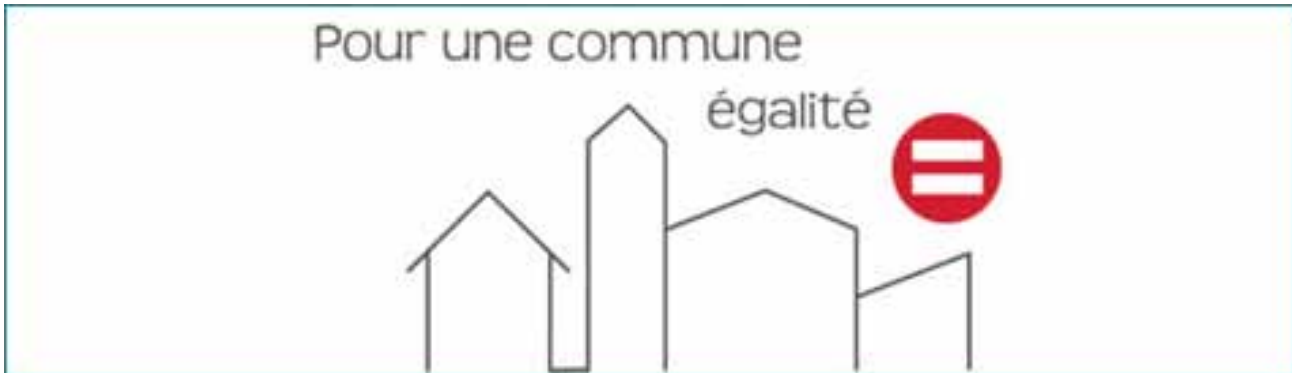

Les manuels scolaires sont-ils sexistes ?

Deux outils permettent aux acteurs éducatifs de s'interroger sur le respect des principes d'égalité des femmes et des hommes, filles et garçons et de la discrimination fondée sur le critère du sexe au sein des manuels scolaires.

Qui n'a pas vu revenir ses enfants avec un devoir comportant des phrases du type « maman fait un gâteau dans la cuisine » et « papa lave la voiture » ? L'image fait sourire… Deux nouvelles études enfoncent le clou : celle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et une autre complémentaire du CEMEA[1].

©www.egalite.cfwb.be

Trop de clichés et de stéréotypes…

Au croisement de leurs idées sur l'école et des réflexions issues du projet « Pour une éducation à l'égalité des genres », les CEMEA[2], mouvement d'éducation populaire, laïque et progressiste, ont décidé, pour la rentrée scolaire 2012, de mener un travail autour des stéréotypes sexués véhiculés dans les manuels scolaires de différentes maisons d'édition belges.

Cette étude exploratoire porte sur une quinzaine de manuels d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elle avait pour double objectif de quantifier la présence de stéréotypes sexués dans les manuels scolaires, mais aussi de déterminer sur quoi portent les stéréotypes et quelles sont les assignations qu'ils véhiculent.

Les constats sont :

1. Les garçons sont surreprésentés par rapport aux filles. 61 % des prénoms présents dans les manuels sont masculins pour seulement 33 % de prénoms féminins.

2. Il y a beaucoup de héros pour peu d'héroïnes. 87 % des personnages célèbres proposés aux élèves dans les manuels sont des hommes pour 13 % de femmes.

3. Un adulte en présence d'un enfant ? Sept fois sur dix, c'est une femme. Avec la maman, l'institutrice est la figure féminine la plus fréquemment utilisée.

4. 81 % des noms de métiers cités dans l'ensemble des manuels n'ont été écrits qu'au masculin. L'analyse qualitative des métiers proposés aux élèves démontre que les hommes exercent principalement les professions de pompier, médecin, pilote, garagiste, boulanger, directeur... soit des métiers liés à la force ou au courage, à la prise de responsabilités et de décisions ; les femmes qui travaillent exercent principalement les professions de cuisinière, couturière, artiste, infirmière ou institutrice... soit des métiers liés à l'esthétique, aux soins, aux tâches ménagères professionnalisées et à l'éducation.

5. Les garçons sont forts et courageux, mais négligents ; les filles sont belles et sensibles, mais fragiles.

[1] www.enseignons.be
[2] www.cemea.be

« La représentation des femmes dans les manuels analysés est en décalage avec l'évolution socio-économique, culturelle et politique de leur place dans la société actuelle. La représentation des hommes connaît le même traitement : l'homme est celui qui doit faire vivre le ménage, ramener de l'argent ; l'homme au foyer est pratiquement absent des manuels explorés et les activités des garçons - des hommes renvoient encore très souvent à une imagerie de virilité et de force.

Bien que l'on puisse légitimement s'indigner des assignations de genres véhiculées dans les médias (la littérature pour enfants, les films et séries télévisées, les publicités...), le manuel scolaire n'est pas un média comme les autres, pas un livre comme les autres : il a un statut particulier dans la vie de l'enfant à l'école, et dans la vie de ses parents dans une moindre mesure. Les manuels scolaires étant, aux yeux des élèves, ce que l'on peut tenir pour vrai, il paraît essentiel de lutter dans leur forme et leur fond contre toute vision stéréotypée des filles et des garçons, en prenant en considération ce que chaque enfant est et pas ce qu'il-elle est censé-e être en fonction de son sexe. »[3]

Un autre exemple ? Beaucoup d'enfants vivent aujourd'hui au sein de familles monoparentales. Et ce modèle n'est, semble-t-il, pas assez abordé dans les manuels.

Que peut penser de sa situation l'enfant qui vit dans l'une de ces structurations familiales que les manuels n'évoquent jamais ? Le risque n'est-il pas grand qu'il ou elle idéalise le modèle familial[4] « traditionnel » que le manuel lui projette constamment ? Que lui renvoie ce modèle de « famille idéale » présenté à longueur de pages et d'exercices ? Au mieux, que sa famille à lui ou à elle ne correspond pas à la norme.

La brochure « Sexes & manuels »[5] de la Fédération Wallonie-Bruxelles reprend une série d'exemples de stéréotypes à déconstruire qui nous semblent insignifiants de prime abord mais qui, une fois déconstruits, se révèlent pourtant bien présents, d'autant qu'ils sont souvent inconscients.

Elle a pour objectif de promouvoir une représentation équilibrée entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, dans les manuels scolaires.

Largement illustrée d'exemples issus d'une centaine de manuels actuels, cette publication permet aux acteurs éducatifs d'aiguiser leur regard critique quant au respect des principes d'égalité des femmes et des hommes, filles et garçons et de la discrimination fondée sur le critère du sexe au sein des manuels scolaires.
Le Département des Affaires Sociales et Hospitalières a distribué cette brochure à l'ensemble des futurs enseignants de la province de Luxembourg via des journées de formation dans les Hautes Ecoles.

Si vous êtes intéressés, contactez Emilie KAISER au 063/212 213 ou par mail :
emilie.kaiser@province.luxembourg.be

[3] Marie-France ZICOT, Formatrice et coordinatrice du projet « Pour une éducation à l'égalité des genres » CEMEA

[4] http://famille-tpe.centerblog.net

[5] www.egalite.cfwb.be ou demande d'exemplaire gratuit par mail : egalite@cfwb.be

Les droits des femmes à l'honneur

Nos droits, on y croit !

Le 8 mars dernier, à Liège, dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes, Vie Féminine a lancé son vaste projet itinérant sur les droits des femmes à travers la Caravelle des Droits des Femmes. Après avoir sillonné les villages et les quartiers des régions de Liège et de Charleroi, cette Caravelle est enfin arrivée dans la région du Luxembourg ! Elle continuera ensuite son périple sur les routes de Wallonie et Bruxelles, pour prendre fin le 08 mars 2014.

Aujourd'hui, en Belgique, les femmes ont théoriquement les mêmes droits que les hommes. D'ailleurs, on entend souvent dire que l'égalité est acquise ! Pourtant, au quotidien, les femmes de passage à Vie Féminine évoquent plutôt leurs droits par la négative : les droits qu'elles n'ont toujours pas, ceux qu'elles peuvent difficilement faire valoir, ceux qu'on leur refuse… Qu'il s'agisse de l'emploi, des violences, du logement, de la santé, du divorce, de la mobilité ou du handicap, de nombreux obstacles les empêchent d'accéder aux droits fondamentaux. Cette situation est encore aggravée par les mesures d'austérité qui pèsent tout particulièrement sur les femmes et remettent en cause certains droits durement conquis. Pensons au chômage, au crédit-temps, aux prépensions et aux pensions, mais aussi au calcul de l'index, au gel des salaires…

Dans un tel contexte, Vie Féminine tient à réaffirmer que les femmes ont le droit d'avoir des droits ! En effet, il est inacceptable que notre société soit si souvent indifférente aux réalités de vie et aux besoins des femmes, au lieu de garantir le respect de leurs droits. C'est pourquoi Vie Féminine a lancé un projet aussi original qu'ambitieux : la Caravelle des Droits des Femmes.

La Caravelle des Droits des Femmes a sillonné la province du Luxembourg du 17 mai au 09 juin 2013. Elle a fait escale dans 12 lieux. Au programme, des moments d'échanges, d'information, des ateliers thématiques, des ateliers créatifs, des actions collectives, des moments conviviaux… Grâce à la Caravelle des Droits des Femmes, des milliers de femmes pourront s'approprier les droits existants, mais aussi en revendiquer de nouveaux pour transformer ensemble leur quotidien et la société dans laquelle elles vivent.

La Caravelle des Droits des Femmes a démarré en province de Luxembourg le vendredi 17 mai 2013 à Rossignol.

Valérie SCHYNS, responsable de Vie Féminine pour la province de Luxembourg, raconte :
« Les premières rencontres et échanges avec les citoyennes et citoyens de la province ont eu lieu. Les participantes ont d'abord profité d'une journée de formation du Baby Service. La centaine d'accueillantes conventionnées ont pu échanger sur les difficultés liées à leur métier. La principale revendication était l'obtention d'un statut complet de travailleur salarié… un statut promis par le monde politique depuis plus de 10 ans. ».
En province de Luxembourg, plus de 500 familles confient quotidiennement leurs enfants à des accueillantes du Baby Service. Et demain… Quelles solutions d'accueil pour les enfants ?

©Vie féminine

Tout au long du parcours de la Caravelle, une boîte aux lettres des droits recueille toutes les suggestions qui serviront à compléter la Charte des Droits des Femmes.

Valérie SCHYNS poursuit :
« Ensuite, nous avons inauguré la Caravelle des Droits des Femmes en province de Luxembourg à Habay-la-

Neuve. Nous avons débuté par un atelier qui a regroupé une quinzaine de personnes. Nous avons débattu de la question « Les femmes ont-elles le droit d'avoir des droits ? ». Nous en profitons pour remercier tant Monsieur le Député provincial Alain DEWORME, que Madame la Bourgmestre d'Habay, Isabelle PONCELET, pour leur venue lors de cette soirée d'inauguration qui s'est clôturée par un concert des Solid'elles, qui a réuni plus ou moins 70 personnes. ».

Renseignements :

Vie Féminine Luxembourg

Valérie SCHYNS, Responsable de Vie Féminine
pour la province de Luxembourg
Rue des Déportés, 41
6700 ARLON
Tél : 063/225 625
Email : luxembourg@viefeminine.be

Carrefour du social hors-série

Toujours disponibles les actes du colloque « Quelle(s) juste(s) réponse(s) aux violences entre partenaires ? » organisé en novembre 2012.

Pour obtenir un exemplaire, envoyez un mail à seds@province.luxembourg.be ou téléphonez au 063/2120 752.

Disponible en version électronique sur www.province.luxembourg.be/fr/carrefour-du-social.html?IDC=3116&IDD=55335

Rompre le secret professionnel pour oser dire non à la violence

L'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes se réjouit que l'article 458bis du Code pénal entre en vigueur ce 1er mars 2013 et autorise notamment les médecins, les psychologues, les assistant-e-s sociaux-ales à rompre ce secret professionnel, dans certaines circonstances.
Le droit de parole est étendu dès ce 1er mars 2013 : il peut désormais être utilisé en cas de danger grave et imminent concernant certains délits commis à l'encontre de personnes mineures et vulnérables. Une personne peut être vulnérable en raison de son âge, d'une grossesse, d'une maladie, d'un handicap ou d'une déficience physique ou mentale ou en cas de violences entre partenaires.
Auparavant, le secret professionnel ne pouvait être rompu que lorsque l'intégrité psychique ou physique de mineurs était menacée. Concrètement, il s'agissait donc d'un danger réel et urgent de voir survenir les délits suivants :

- attentat à la pudeur et viol ;
- homicide ;
- homicide et coups et blessures volontaires ;
- mutilations génitales sur des personnes de sexe féminin ;
- délaissement ou abandon ;
- privation d'aliments ou de soins.

Le droit de parole est maintenant étendu au groupe-cible spécifique de la violence entre partenaire et peut également être utilisé à titre préventif, notamment pour protéger une autre victime qui appartient à l'une de ces catégories.

"L'Institut se réjouit de cet élargissement, explique Michel PASTEEL, Directeur de l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes (voir photo). *Il s'agit là d'un nouvel instrument de protection des victimes de violences entre partenaires, mais aussi d'un signal important en faveur de l'élargissement de la collaboration multidisciplinaire dans le cadre de la lutte contre la violence entre partenaires".*

© IEFH

La preuve en chiffres

Il ressort de l'étude de l'Institut sur « les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle », publiée en 2010, qu' une femme sur sept a été victime de violence de la part de son (ex-)partenaire au cours des douze derniers mois. Or, 23 % des victimes féminines ne parlent de ces faits à personne. Il faut noter que les victimes masculines sont encore moins nombreuses à en parler (40 %) et seule une minorité (13,9% des victimes féminines et 9,8 % des victimes masculines) osent porter plainte.
L'étude a montré également que 23,6% des victimes féminines se confient à un médecin ou à un psychologue (et 6,8% des hommes).
« *Grâce à cette disposition,* ajoute Michel PASTEEL, *ces derniers auront désormais les moyens de leur venir en aide. Il n'y a pas d'obligation à rompre le secret professionnel, mais, dans des cas extrêmes de violence, cela peut se révéler très important pour mettre fin à la violence, sauver des vies et préserver les autres victimes potentielles de cette violence. En outre, c'est un signal important envers ces groupes de professionnels : cela leur montre qu'ils ont un rôle important à jouer contre cette violence.* ».

Plus d'infos sur www.osezdirenon.be

Renseignements :

INSTITUUT VOOR DE GELIJKHEID VAN VROUWEN EN MANNEN
INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes
Rue Ernest Blerot, 1
1070 BRUXELLES
Tél: 02/233 42 65
Fax: 02/233 40 32
E-mail : egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be
Web : http://igvm-iefh.belgium.be/fr

Cérémonie de remise des prix du concours de courts métrages sur les dangers d'une société de surconsommation

Ce concours transfrontalier, organisé par le Groupe Action Surendettement en collaboration avec la France et l'Allemagne dans le cadre du projet européen Interreg I-V Grande Région, s'est clôturé par une cérémonie primant les participants sélectionnés.

©GAS

Le 15 mai 2013 à 14h00, dans les bâtiments de l'Espace 23 à Bastogne, a eu lieu la cérémonie de clôture du concours, au cours de laquelle les courts métrages les plus appréciés ont été diffusés. Certains de ces courts métrages pourront être utilisés comme outil de prévention dans les animations de prévention du surendettement.
Au cours de l'évènement, un jury présidé par le comédien Michaël ERPELDING et composé de professionnels du monde artistique et social, a évalué les vidéos sur base de différents critères et en a élu trois d'entre elles.
Les jeunes réalisateurs des vidéos gagnantes se sont vu décerner chacun un prix. Celui-ci leur a été remis par Messieurs Alain DEWORME, Député Provincial en charge du Pôle social et Santé et Jean-Michel GASPART, Président du CPAS de Bastogne.

- **Le Centre d'Eveil Artistique d'Etalle** (groupe Art d'Ados) a remporté le premier prix du jury d'une valeur de 1.000 €.
- **Emilie CORNEUX et Maude JOORIS de l'Institut Saint-Luc de Bruxelles** ont remporté le second prix du jury d'une valeur de 500 €.
- **Martin Van HOOBROUCK et Maxime VERKEST de l'Institut Saint-Luc de Bruxelles** ont remporté le troisième prix du jury d'une valeur de 250 €.
- **Le Centre d'Eveil Artistique d'Etalle** (groupe Art d'Ados) a également remporté le prix du public d'une valeur de 250 €.

Grâce à ce projet/concours, de jeunes belges, français et allemands âgés de 15 à 25 ans, ont pu s'exprimer librement sur différents thèmes liés à la consommation. Ils se sont donc essayés au jeu d'acteur de prévention tout en sensibilisant leurs pairs aux divers dangers de notre société de surconsommation.
Les différents courts métrages participants peuvent être visionnés sur le site Youtube, sous la rubrique www.youtube.com/user/shortmovie1213.

Renseignements :

Groupe Action Surendettement
Grand-Rue, 4 - BP2
6630 MARTELANGE
Tél. : 063/602 086
Fax : 063/434 925
Internet : www.gaslux.be
Service juridique : tous les jours de 9h00 à 12h00 par téléphone ou tous les jours par fax, par mail francoise.collin@gaslux.be ou marie-noelle.plumb@gaslux.be
Service prévention : prevention@gaslux.be

Pour plus de renseignements sur le concours :
Damien LIBERT: damien.libert@gaslux.be et
Cécile RECIPUTI : cecile.reciputi@gaslux.be

15 Mai 2015
-500€-
Concours de courts métrages
"les dangers d'une société de
surconsommation"
15 Mai 2015
-250€-
Concours de courts métrages
"les dangers d'une société de
surconsommation"
©GAS

15 Mai 2015
-1000€-
15 Mai 2015
-250€-
Concours de courts métrages
"les dangers d'une société de
surconsommation"
©GAS

Accompagnement du deuil : où trouver de l'aide ?

Tous, dans notre vie, nous sommes amenés à vivre, à un moment ou à un autre, un deuil. Que ce soit suite à un accident ou après une longue maladie, perdre un être cher est une étape dans une vie. Certaines personnes surmontent cette épreuve seule ou avec l'aide de leur entourage, d'autres ont besoin d'un coup de pouce. Différentes associations présentes en province de Luxembourg peuvent nous aider à faire face et nous soutenir en ces temps douloureux.

Coordination Deuil Suicide Luxembourg

L'équipe baptisée « Coordination Deuil Suicide Luxembourg » a plusieurs missions :

- La mise en place de groupes d'entraide pour personnes endeuillées « A travers le deuil, la vie » : Ces groupes conviennent pour tous les types de deuil, que ce soit suite à un accident, un suicide, une maladie, etc. Les rencontres ont lieu une fois par mois pendant un an. Ainsi, le groupe remplit son rôle et aide la personne à passer toutes les dates d'anniversaires ou de fêtes sans la personne décédée. Ces rencontres sont gratuites, proposées sur tout le territoire et les groupes sont animés par des bénévoles formés à l'écoute et ayant été touchés personnellement par la perte d'un proche. Ces bénévoles sont eux-mêmes encadrés par des professionnels.
- L'organisation de séances d'information et de formation pour les professionnels : Ces séances abordent les problématiques du deuil et du suicide mais sont aussi élargies aux problématiques de santé mentale en général.
- La mise en place de conférences : Elles sont adressées à tout type de public et abordent les thèmes du suicide et du deuil.

Après chaque demande, l'équipe analyse la situation afin de savoir si la participation à un groupe d'entraide est pertinente ou pas. Si le groupe ne peut pas convenir, la personne est orientée vers un centre de guidance ou vers un autre centre de consultation. Cette démarche permet de répondre au plus juste aux attentes de chacun.

Renseignements :

Coordination Deuil Suicide Luxembourg
Julie VANDELANOITTE et Caroline BENOIT
Rue Léon Castilhon, 62
6700 ARLON
0498/810 849
guidancearlon@province.luxembourg.be
guidancemarche@province.luxembourg.be

Parents d'Enfants Victimes de la Route

L'association « Parents d'Enfants Victimes de la Route » s'est constituée en 1995. Quelques parents dont l'enfant avait été tué dans un accident ont décidé de faire face, ensemble, contre le fatalisme et l'indifférence auxquels ils étaient confrontés à la suite de l'accident mortel.

L'association « Parents d'Enfants Victimes de la Route » (PEVR) a trois objectifs essentiels.

- L'entraide : L'association se veut complémentaire aux professionnels qui travaillent au service des victimes. Les membres de PEVR souhaitent apporter une dynamique d'entraide et de soutien. En étant à l'écoute et en partageant leur expérience, ils tentent d'être attentifs aux besoins de chacun. Cette solidarité existe d'autant plus, grâce à la proximité, car les membres de l'association sont répartis dans toutes les provinces de Belgique.
  Les familles qui deviennent membres de l'association ont accès à d'autres services et activités tels que groupe de parole, week-ends thérapeutiques, journées thématiques, bulletin de liaison, calendrier commémoratif, etc.
- La sensibilisation pour un meilleur accueil des familles : L'association « Parents d'Enfants Victimes de la Route » souhaite que chaque membre de la famille d'une jeune victime puisse trouver un accueil humain, efficace et professionnel ainsi qu'une aide adéquate à l'annonce de l'accident, mais aussi dans les jours et les mois qui suivent.
- La prévention en matière de sécurité routière : PEVR veut responsabiliser chacun en matière de sécurité routière et faire prendre conscience tant au public qu'aux politiciens que ce thème doit faire partie des priorités. Pour atteindre cet objectif, PEVR a développé l'action SAVE qui signifie « SAuvons la Vie de nos Enfants » et qui est illustrée par des panneaux commémoratifs pour les victimes sur les lieux d'accident.

Monsieur Jean-Pol SOLOT, qui est un membre actif dans notre province, met un point d'honneur à être disponible. Il consacre beaucoup de temps à écouter les parents qui en éprouvent le besoin, à les épauler et les soutenir dans leurs démarches.
Il fait aussi de la prévention dans les écoles et a ainsi rencontré 2.300 jeunes en 2012.

Renseignements :

Parents d'Enfants Victimes de la Route
Jean-Pol SOLOT
Rue des Sept Prés, 11
6900 ON
084/210 283 ou 0475/515 909
jp.solot@sosweekend.be

Un pass dans l'impasse

Dans certaines circonstances, le décès est difficile à comprendre. Quand une personne décide de mettre fin à ses jours, ses proches éprouvent souvent une grande incompréhension et une certaine culpabilité. Qu'ai-je fait ? Que n'ai-je pas fait ? Pourquoi n'ai-je pas vu qu'il allait mal ?

Le Centre de Prévention du Suicide et d'Accompagnement « Un pass dans l'impasse » propose plusieurs actions :

- Un soutien téléphonique et des entretiens individuels qui permettent d'exprimer sa souffrance et de prendre du recul afin d'envisager l'avenir.
- Une aide sociale et administrative qui consiste à accompagner les personnes et à être un soutien lors de démarches auprès d'institutions.
- La formation de professionnels pouvant se trouver face à des personnes suicidaires.
- La sensibilisation dans les écoles où un suicide est survenu. Un groupe de parole est mis en place dans un contexte de crise. Cela permet d'éviter le phénomène de contagion.

Renseignements :

Un pass dans l'impasse
Florence RINGLET
Rue du Vivier, 5
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tel : 081/777 150
info@lesuicide.be

Equipes de soins palliatifs

Les équipes de soins palliatifs peuvent aussi aider les familles à passer le cap du deuil. Après le décès de la personne malade, elles revoient une fois les familles afin de les soutenir et ainsi, terminer ensemble le suivi. Ces services ont la spécificité de préparer le deuil. En effet, grâce au soutien du médecin référent, des infirmières et des bénévoles, les proches sont préparés à la perte de la personne souffrante.
Les deux équipes présentes en province de Luxembourg sont « Accompagner » et « Au fil des jours ». Nous développerons leurs missions plus en détail dans un de nos prochains numéros.

Renseignements :

Accompagner
Route d'Houffalize, 1
6600 BASTOGNE
Tel : 061/212 654
accompagner@swing.be

Au fil des Jours
Avenue Nestor Martin, 59
6870 SAINT-HUBERT
Tel : 061/280 466
valerie.vandingenen@mutsoc.be

Bon à savoir !

Le Centre de documentation du SEDS dispose de nombreux ouvrages et outils pédagogiques consacrés à la gestion du deuil avec des enfants, des adultes, des personnes âgées.

Il s'agit aussi bien de livres pour enfants, de jeux, de guides pratiques permettant d'aborder la gestion des émotions, la perte d'un parent ou d'un enfant, la maladie d'un proche, les soins palliatifs…
Ces documents et ces jeux peuvent être empruntés à la bibliothèque.

Renseignements :

Service d'Etudes et de Documentation Sociales
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Tél : 063/212 298 ou 063/212 752 ou
seds@province.luxembourg.be
www.bibliotheques.province.luxembourg.be

L'économie sociale intègre le Département des Affaires Sociales et Hospitalières

Dans le cadre de la nouvelle législature, des services provinciaux ont été réorganisés. Ce fut le cas pour la Cellule d'économie sociale maintenant intégrée au sein du Département des Affaires Sociales et Hospitalières à Arlon, depuis janvier 2013.

Qu'est-ce que l'économie sociale ?

Les origines de l'économie sociale remontent au Moyen Age : les guildes, confréries et corporations constituent en effet les prémices de ce secteur.
Fin du 19ème siècle et début du 20ème siècle, les mouvements ouvriers et syndicats ont été à l'initiative des premières expériences d'économie sociale avec la constitution de coopératives, les mutualités, les caisses d'entraide, les magasins coopératifs, les associations et les fondations. Celles-ci visaient à rencontrer les besoins de la classe ouvrière et à lui offrir des conditions de travail, d'éducation, de santé et de vie décentes. Plus tard, partout où de nouveaux besoins se sont exprimés, où des injustices méritaient des réponses, l'économie sociale a construit un modèle économique durable et un projet social privilégiant la personne sur le capital. Aujourd'hui, nous la retrouvons au quotidien, développant des compétences dans de nombreux domaines d'activités : l'assurance, les banques, les finances solidaires, la production qu'elle soit artisanale, agricole mais aussi les services à la personne et aux familles...

Ce secteur économique se distingue des autres essentiellement, par la finalité sociale poursuivie. Cette finalité traduit la volonté des entreprises et associations de développer des actions de fond face aux enjeux majeurs de notre société que sont, par exemple :

- la lutte contre l'exclusion sociale ;
- la formation et l'insertion socio-professionnelle ;
- le développement de services locaux ou à la collectivité ;
- la protection de l'environnement ;
- etc.

La particularité de ce modèle est qu'il fait entrer le social dans l'économie et vice-versa. Les acteurs sont à la fois bénéficiaires des activités et décideurs sur les modes d'organisation.

10% DU PIB
200000 entreprises
600000 RECRUTEMENTS D'ICI 2020
2 350 000 SALARIÉS
51 MILLIARDS d'€ DE MASSE SALARIALE
+440000 EMPLOIS EN 10 ans
12% des emplois PRIVÉS
On n'imagine pas tout ce que représente l'Économie Sociale et Solidaire.
Plus d'informations sur economie-sociale-solidaire.gouv.fr
L'État se mobilise pour une économie qui bénéficie à tous.

En France, l'économie sociale est aussi en plein développement.

Les quatre grands principes

La notion d'économie sociale se fonde sur quatre principes :

- finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que profit ;
- autonomie de gestion (ni dépendante d'un actionnaire ni de l'état) ;
- processus de décision démocratique ;
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

Les entreprises d'économie sociale

Les entreprises d'économie sociale sont des entreprises qui, comme les autres, agissent dans tous les domaines, sont soumises à la concurrence du marché, doivent assurer leur efficacité et viabilité économique. Elles se distinguent des entreprises classiques privées de par leur mode de fonctionnement qui leur permet de répondre également à d'autres enjeux sociétaux. Contrairement aux entreprises capitalistes dont l'objectif in fine est de faire du profit/rendement pour les investisseurs en capitaux, les entreprises sociales ont une finalité sociale, celle de rendre service à leurs membres ou à la collectivité.
Les entreprises d'économie sociale adoptent les différentes formes juridiques des sociétés commerciales, principalement coopératives mais également SPRL ou SA dont la finalité sociale est actée dans les statuts. Pour répondre aux nouveaux défis d'aujourd'hui (développement durable, insertion sociale, solidarité intergénérationnelle,…), elles prennent de nouvelles initiatives et contribuent à développer une économie plurielle.

Quels sont les agréments ?

Il y a deux sources d'agréments possibles :

- Pour la Région wallonne :
  - les Entreprises d'Insertion (EI) ;
  - les Entreprises de Travail Adapté (ETA) ;
  - les Entreprises de Formation par le Travail (EFT) ;
  - les Organismes d'Insertion Socio-Professionnelle (OISP) ;
  - les MIssions Régionales pour l'Emploi (MIRE) ;
  - les Agences Conseil (AC).

- Pour le Fédéral :
  - les Initiatives d'Economie Sociale (IES) reconnues dans le cadre de la mise à l'emploi en art.60 ;
  - les Entreprises d'Insertion Fédérale (IEF) ;
  - les projets pilotes et les expériences innovantes d'économie sociale.

Quelques chiffres sur l'économie sociale en Wallonie et en province de Luxembourg

Les 1.253 sociétés d'économie sociale implantées en Wallonie et à Bruxelles emploient plus de 50.000 travailleurs. Il ne s'agit que des entreprises agréées. Si l'on élargit aux coopératives, mutuelles et ASBL, on arrive alors à 9.000 entreprises et près de 154.000 salariés. Entre 2005 et 2010, la croissance de l'emploi a atteint plus de 35 %.
Le secteur de l'économie sociale luxembourgeoise totalise 48 entreprises (agréées par les autorités régionales et fédérales). Celles-ci peuvent être des Entreprises d'Insertion comme le Trusquin, Progrescom, Sitelux, des Entreprises de Travail Adapté telles que Serviplast, les Hautes Ardennes, le Saupont, ou encore des Entreprises de Formation par le Travail telles que La Renardière, Habilux, Le Futur Simple.

Ces entreprises procurent un volume d'emplois de 1.338 ETP et assurent l'accompagnement de 1.499 personnes (stagiaires, art.60,…) dans le cadre des démarches d'insertion et de formation socio-professionnelles, de lancement d'activités/création d'entreprises.

Quelques sites internet intéressants :

Portail de l'économie sociale francophone :
www.econosoc.be .

Administration fédérale de l'économie sociale :
www.socialeconomy.be .

Administration wallonne de l'économie sociale :
emploi.wallonie.be/THEMES/ECO_SOCIALE/MENU.htm .

Observatoire transfrontalier de l'économie sociale et solidaire :
www.observatoire-ess.eu .

Renseignements :

Province de Luxembourg
Cellule de l'économie sociale
Michel KOEUNE
Square Albert 1er, 1
6700 ARLON
Tel : 063/212 238
E-mail : das@province.luxembourg.be

« Girls day, Boys day » 25 avril 2013

Près de 350 étudiants de la province sont partis à la rencontre de métiers atypiques.

« Faire des recherches scientifiques ? Travailler comme maréchal-ferrant ? Etre pompier, soudeuse, boulangère, cheffe d'entreprise, bouchère, chirurgienne ? Impossible pour une fille ?
Garder des enfants ? S'occuper de soins aux personnes âgées ? Etre technicien de surface, secrétaire, pharmacien, assistant social ou encore infirmier ? Pas réalisable pour un garçon ? »

Le choix d'une profession et le développement d'un projet de vie ne se font pas indépendamment du genre mais ils sont souvent limités et déterminés par des idées préconçues. Du point de vue de l'égalité entre les femmes et les hommes, le monde du travail reste un domaine dans lequel des différences persistent.

A l'initiative du Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg, placé sous la responsabilité du Député provincial Alain DEWORME, le Service Egalité des Chances, Infor Jeunes Luxembourg, la CSC Luxembourg, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, les CEFA, l'ASBL Promemploi, le SIEP Libramont, l'École transfrontalière de la 2ème chance, la FGTB Luxembourg, l'IPIEQ Luxembourg, Infor Jeunes Marche-en-Famenne et Vie féminine ont lancé, en 2010, le projet Girls day, Boys day pour remettre en question ces idées, préjugés et différences.

Les objectifs de cette initiative, réalisée dans les cinq provinces francophones et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes, sont d'encourager les jeunes à faire dépendre leurs choix professionnels de leurs intérêts et capacités personnels plutôt que des préjugés liés au genre. Le souhait est de les amener à diversifier leurs choix professionnels, mais aussi leurs choix de vie. Le Girls day, Boys day souhaite aussi intensifier les contacts des jeunes avec le monde du travail.

Renseignements :

Province de Luxembourg - Service Egalité des Chances
Square Albert 1er, 1
6700 ARLON
Emilie KAISER
Tél : 063/212 213
E-mail : e.kaiser@province.luxembourg.be

Carrefour des générations

Nous présentons ici, quelques initiatives menées dans plusieurs communes de la province au cours du week-end de l'opération « Carrefours des générations » qui s'est déroulée les 27 et 28 avril 2013.

Souvenirs de famille

A Bertogne, les familles ont été accueillies par la bibliothécaire et le service d'animation VOISIN'Âge à la bibliothèque du village.
Enfants, parents et grands-parents ont eu l'occasion de se rassembler, de prendre un temps pour se remémorer des souvenirs ou pour parler de leur relation.
Ensemble, sur des pages blanches à l'encre noire, ils ont retranscrit leur histoire de vie. Au départ d'une photo de famille, chacun a mis sur papier ses anecdotes, ses meilleurs moments, son parcours. Du matériel divers était mis à disposition pour faire du collage, du dessin,… Toutes ces pages ont été reliées dans un livre pour que les souvenirs de famille se transmettent et se gardent.
Après un goûter offert par le CPAS, les familles qui le souhaitaient ont pu partager leur histoire.
Ce fut un bel après-midi qui a enchanté petits et grands. Les enfants ont beaucoup parlé des journées de congé passés chez les grands-parents, parrains… Les familles multiculturelles ont pris du plaisir à évoquer les richesses des différentes cultures dans la famille.

Les fables de La Fontaine

A Bertrix, à travers les couloirs de la Maison de Repos, petits et grands ont pu, cette année partir à la découverte des Fables de Jean de la Fontaine, à travers un grand jeu-concours : « *Où le Savetier cache-t-il ses écus ? Quel est le personnage qui a chanté tout l'été ? Quel est l'animal que l'on dit le plus bête et celui que l'on dit l'ami de l'homme ?* », … Observation, lecture et réflexion ont été nécessaires à une quarantaine de participants pour répondre correctement aux dix questions et remporter ainsi un des trois paniers garnis. « Ce jeu favorise les échanges humains et intergénérationnels, car il pousse les enfants à aller à la rencontre des ambassadeurs, à leur poser des questions et à réellement visiter les différents ateliers proposés » explique l'organisatrice. Et si certains ont eu plus de difficultés que d'autres : « Je n'ai pas pris mes lunettes … », « Je ne sais pas qui c'est moi, Michel qui fait les gaufres … », personne n'a été laissé pour compte, car une petite aide était toujours possible !

Village d'antan, village au présent

Du côté de Durbuy, l'occasion était donnée aux écoles primaires de la commune de travailler en collaboration avec un(e) aîné(e), sur le thème « Village d'antan, village au présent ». Deux écoles ont particulièrement embarqué dans l'aventure C'est ainsi que les classes de 3ème et 4ème primaire de l'école de Petit-Han et Anne-Marie, une aînée très active, originaire du village, ont travaillé sur la forge, métier présent à Petit-Han depuis 6 générations ! La classe de 1ère primaire de Barvaux et René, un aîné passionné d'histoire, ont, de leur côté, travaillé sur l'Ourthe et son ancienne vocation de transport de marchandises.
Ces deux collaborations ont donné lieu à de passionnantes rencontres, à un travail de plusieurs mois riche en enseignements et en échanges, et, au final, à deux magnifiques expositions : la forge, ses outils, son histoire à Petit-Han et les betchètes (voir photo), embarcations à fond plat prévues pour le transport de marchandises sur rivières.
A côté des nombreux stands créatifs et ludiques présents ce jour-là, le public de tout âge venu nombreux est reparti ravi d'avoir (re)découvert deux pans d'histoire faisant la richesse de sa commune !

Pour la commune de Hotton, les activités se sont retrouvées autour d'un Salon du senior où chaque association a pu répondre aux questions des aînés présents en masse.

Danses folkloriques

A Marche-en-Famenne, le groupe de danse folklorique bien connu dans la région "La Plovinète" nous proposait une démonstration ainsi qu'une initiation aux danses folkloriques. Cette animation a permis de réunir jeunes et moins jeunes autour des airs traditionnels d'antan, les rappelant à notre mémoire et continuant ainsi à les faire vivre. Dans un premier temps, le groupe "La Plovinète" a interprété quatre danses de son répertoire. Ensuite, l'atelier de danses folkloriques de la Maison des Aînés chapeauté par "La Plovinète" nous présentait le fruit de leur travail de l'année sous la forme de quatre danses également, et enfin ces deux groupes ont invité le public à venir les rejoindre pour des danses communes en plus grand nombre.

« C'est vraiment sympa comme ambiance, les enfants ont été invités par les danseurs à venir les rejoindre, ils se sont bien amusés ».

« Ce que j'ai bien aimé, c'est le moment où le groupe de l'atelier de la Maison des Aînés danse sur l'air des "chapeaux boules" et les jeunes de "la Plovinète" sont allés les rejoindre pour finir sur une belle grande ronde tous ensemble, c'était vraiment magnifique ».

Une combinaison pour expérimenter la vieillesse

Dans la commune de Paliseul, une des activités phare était sans nul doute l'atelier proposé par l'ASBL Solival. L'ergothérapeute a invité les personnes qui le souhaitaient à enfiler une combinaison leur permettant, pendant quelques minutes, de se mettre dans le corps d'une personne âgée ou d'une personne hémiplégique.

Une cinquantaine d'étudiants et visiteurs se sont prêtés au jeu et ont arpenté les couloirs et escaliers, non sans peine ! On a pu entendre des réflexions allant toutes dans le même sens : *« Quand on n'est pas concerné directement par la maladie, on ne se rend pas compte que c'est si difficile ».*

« Ces combinaisons permettent à tout un chacun de se rendre compte des réelles limites que notre environnement impose à ces personnes en difficultés. L'expérimenter physiquement ne fait qu'accroître cette prise de conscience et pourra peut-être un jour permettre de changer les choses » explique Donatienne JACQUIEZ, l'ergothérapeute de Solival.
Un beau challenge pour cette journée mettant à l'honneur l'intergénérationnel et le « mieux vivre ensemble ».

Ateliers créatifs, jeux.

Du côté de Tellin, matinée sportive, repas de midi au Pâchy et après-midi festif à la salle polyvalente où une vingtaine d'ambassadeurs accueillaient une population multi générationnelle.
Coups de cœur pour tous les ateliers : scrapbooking, filage de la laine, tricot, broderie, bracelets brésiliens, atelier cuisine, atelier rock, jeux d'antan, jeux de société, exposition sur l'abeille, espace numérique et Wallangues, SEL (Service d'Echanges Local), ENEO et Perkichute de l'Observatoire de la Santé.
Des yeux pétillants et des sourires sur tous les visages.
Des petits enfants entraînant parents et « papy-mamy » partout sous le regard d'arrière grands parents papotant autour d'un café et d'une galette de Freddy.
Et des papas improvisant en fin de journée un atelier foot sur le parking…
Telle une ruche avec ses abeilles, la salle polyvalente et l'école de Tellin ont été pendant plusieurs heures un lieu de rencontres, d'échanges, de partage, d'émotions et de nouveaux projets !

Balade culturelle

Et nous terminons par Virton, où un peu plus de 200 personnes ont participé à une balade culturelle du village de Gomery.
Des guides locaux et experts ont présenté et fait visiter le Château de Gomery, le Dolmen, la maison ambulance 14-18, etc. Le succès de l'activité a contraint les organisateurs à réorganiser la visite du Château.
Au retour de la balade, le public a pu se restaurer dans le château autour d'un repas traditionnel réalisé par les élèves de la section hôtelière de l'ISF et accompagné de plantes et de légumes oubliés.
Ambiance familiale sur fond musical de chants et musiques traditionnelles, le tout, dans un décor d'un autre temps.

Toutes les photos sont la propriété des organisateurs des différentes activités.

Le SAMI-Lux, le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg

Nous passons 80 à 95 % de notre temps à l'intérieur de bâtiments : habitation, travail, école, loisirs... Or, de nombreux polluants peuvent s'y accumuler et influencer la santé. En 1999, les progrès de la science en matière de pollutions ont conduit les Provinces wallonnes à mettre sur pied des Services d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI). En province de Luxembourg, le SAMI-Lux a vu le jour en septembre 2002.

Rôles et missions

Le SAMI-Lux a pour objectif de conseiller et d'aider la population dans les démarches visant à préserver une bonne qualité de l'environnement intérieur.

La mission principale du SAMI-Lux est de collaborer avec les médecins généralistes et spécialistes lorsqu'ils soupçonnent un lien entre les problèmes de santé de leur patient et la présence de polluants à l'intérieur des bâtiments, notamment si :

- la personne souffre, de façon chronique ou répétée, de symptômes tels que : allergies, irritation des yeux, toux, éternuements, maux de tête, démangeaisons, etc. ;
- les analyses classiques réalisées par le médecin ne permettent pas de poser un diagnostic précis ;
- le médecin suspecte une relation entre les symptômes et l'environnement :
  - si la personne voit ses symptômes diminuer lorsqu'elle quitte son domicile pendant plusieurs jours ;
  - si le médecin ou le personnel paramédical remarque des éléments suspects lors d'une visite à domicile : signes d'humidité, taches de moisissures, manque d'aération, mauvaise isolation, etc.

Suite à la demande écrite du médecin, le SAMI-Lux réalise une inspection de toute l'habitation et de son environnement proche, à la recherche de polluants pouvant influencer la santé. Les analyses sont effectuées en fonction des observations et des symptômes ressentis par les habitants. Un rapport reprenant les observations, les résultats d'analyses et les conseils pour améliorer la qualité de l'environnement intérieur est ensuite envoyé au médecin. Ce service est accessible gratuitement, sur demande médicale, à toute personne habitant la province de Luxembourg.

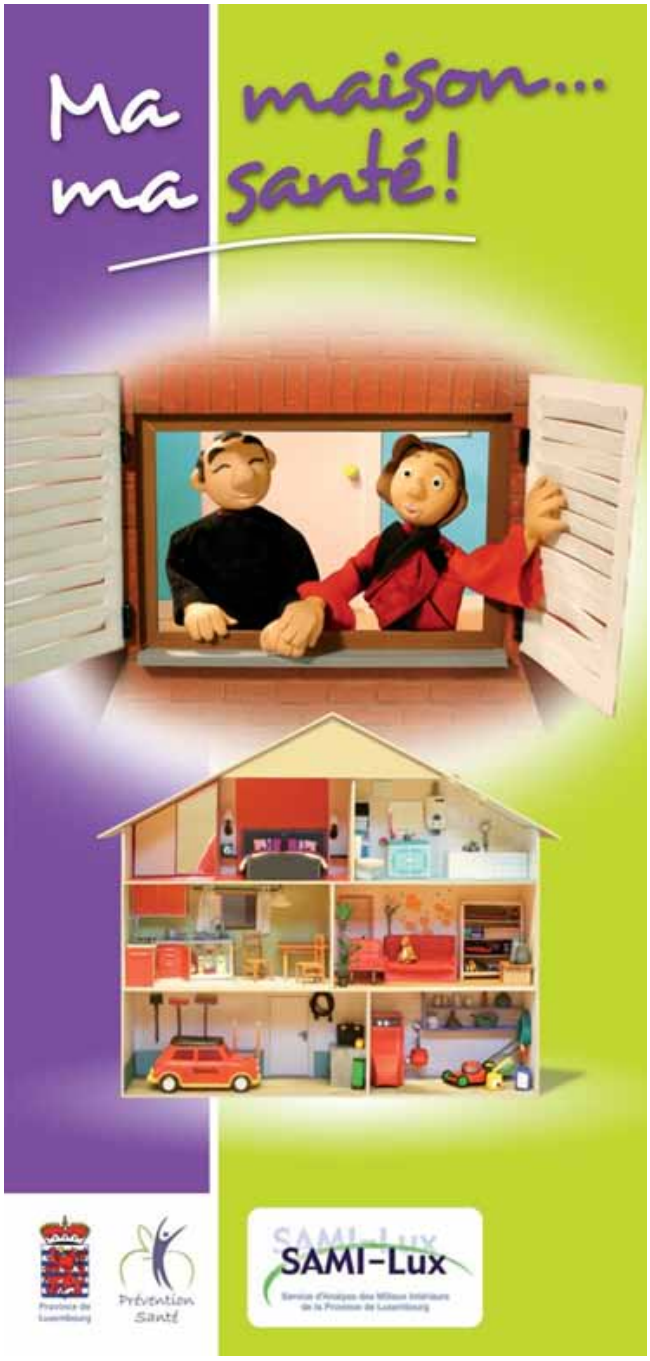

Un premier bilan après 10 ans d'activités

En 10 ans, le Service a réalisé près de 500 visites. Les demandes proviennent majoritairement des médecins généralistes, puis des pneumologues, ORL et pédiatres. Les pathologies les plus souvent rencontrées concernent le système respiratoire (infections, irritations et allergies). Les principaux polluants détectés sont les moisissures, les composés organiques volatils et les allergènes d'acariens.
Jusqu'à présent, 57 % des ménages visités ont répondu au contact de suivi. Parmi ces personnes, une grande majorité applique totalement (33 %) ou partiellement (43 %) les conseils proposés par

l'équipe du SAMI-Lux. Environ 70 % des personnes ont remarqué une amélioration de leur état de santé quelques mois après la visite du SAMI-Lux.

La population peut également faire appel au SAMI-Lux en matière de radon. Il s'agit d'un gaz radioactif, inodore, incolore et insipide, responsable d'environ 10 % des cancers du poumon. Créé par la dégradation de l'uranium présent dans le sous-sol, le radon s'échappe vers la surface et peut s'accumuler dans les habitations. L'Ardenne présente des roches dures, riches en uranium et fracturées. La province de Luxembourg est donc particulièrement touchée par la problématique du radon. C'est pourquoi le SAMI-Lux :

- propose aux particuliers une mesure du taux de radon de leur habitation (idéalement entre octobre et janvier, coût : 30 euros) ;
- effectue des campagnes de mesure du radon ;
- donne des conseils pour réduire les concentrations en radon, en cas de dépassement des valeurs recommandées.

Par ailleurs, le SAMI-Lux participe à divers projets relatifs à la qualité de l'environnement intérieur, notamment dans les écoles fondamentales et les crèches.

Il s'intéresse aussi aux pollens, une problématique alliant santé et environnement. Grâce aux résultats fournis par le capteur installé à Marche-en-Famenne, les médecins et les citoyens sensibilisés aux pollens reçoivent des informations actualisées régulièrement et des conseils via l'onglet « Info Pollens » du site www.province.luxembourg.be. Des bulletins polliniques sont également diffusés chaque semaine dans les médias.

Enfin, l'information et la sensibilisation du corps médical et du grand public font aussi partie des actions menées par le service.

Renseignements :

Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg – SAMI-Lux

Rue de la Station, 49
6900 MARLOIE
Tél : 084/310 503
Fax : 084/311 838
Email : samilux@province.luxembourg.be

Projet Interreg IV-A Grande Région : « Maintien à domicile : Intérêts stratégiques transfrontaliers »

L'Association de Développement des Emplois Familiaux (ADEF) de Longwy et le Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg se sont associés, une fois de plus, pour développer un projet transfrontalier portant sur le "Maintien à domicile".

Ce projet, regroupant les acteurs transfrontaliers intervenant dans le champ du maintien à domicile (associations prestataires, ASBL d'aidants proches) et dans le champ de l'emploi et de la formation, vise à renforcer les liens entre ces acteurs, au travers d'actions concrètes à destination des aidants proches, des personnes dépendantes ou isolées, de leur famille et des volontaires. Ces actions toucheront également les intervenants à domicile, les futurs professionnels, les demandeurs d'emploi susceptibles de travailler dans ce secteur d'activités et le grand public, ceci autour de deux principaux objectifs.

Il s'agira, en effet, de renforcer l'attractivité du métier et d'améliorer la qualité de la prise en charge du bénéficiaire, tout en créant du lien social autour des personnes dépendantes et des acteurs non professionnels qui s'investissent dans leur accompagnement.

Action 1 : Rompre l'isolement des personnes dépendantes et des aidants non professionnels.

La mise en œuvre d'une action visant à rompre l'isolement des personnes dépendantes et des aidants non professionnels, dans le contexte transfrontalier, répond aux objectifs suivants :

- permettre de sortir de l'isolement les aidants et la famille d'un proche en situation de dépendance ;
- permettre aux aidants d'intervenir de manière plus sécurisée et de mieux gérer des situations difficiles rencontrées lors de l'accompagnement d'un proche dépendant.

Dans le cadre de cette action, nous souhaitons mettre en œuvre des actions transfrontalières innovantes visant un public fort impliqué dans la prise en charge de la personne dépendante mais qui est plus difficilement identifiable et mobilisable, l'aidant proche.

© www.photo-libre.fr

Ces actions se traduiront par trois axes de travail :

A) Actions ciblant les aidants proches et la famille de personnes dépendantes.

Afin de permettre de sortir de l'isolement les aidants et la famille d'un proche en situation de dépendance, nous envisageons d'agir auprès de ce public par l'intermédiaire de deux approches transfrontalières distinctes. Il s'agira ainsi d'organiser des conférences-débats et des formations pour ce public cible.

1) L'organisation de conférences-débats :

Il s'agira de soutenir les aidants en leur proposant un cycle de rencontres autour de différents thèmes qui les touchent face à la difficulté que peut représenter la prise en charge, même ponctuelle, d'une personne dépendante.
L'objet de ces conférences sera d'apporter un maximum d'informations par des personnes ressources du monde associatif, économique ou solidaire sur une thématique proposée. Des croisements d'approches transfrontalières seront privilégiés par le biais d'interventions conjointes de professionnels issus de l'espace transfrontalier.
Suite à cet exposé, les participants pourront confronter leur vécu avec d'autres aidants, relativiser leur situation mais surtout apprendre à se déculpabiliser par rapport à l'aide qu'ils peuvent ou non apporter. Ces échanges seront animés par un psychologue afin de gérer un trop plein d'émotions mais aussi pour canaliser les débats.

Exemples de sujet :
- Comment gérer le sentiment d'échec ou d'impuissance face à la perte d'autonomie d'un proche ?
- Comment gérer l'intervention d'un professionnel de l'aide à la personne au domicile d'un proche ?

2) L'organisation de formations :

A travers l'intervention de professionnels issus de l'espace WLL (Wallonie - Lorraine – Luxembourg), nous souhaitons donner la possibilité aux aidants et aux bénévoles d'utiliser des outils et des techniques qui vont leur permettre d'intervenir de manière plus sécurisée et de mieux gérer des situations difficiles rencontrées lors de l'accompagnement d'un proche dépendant.
Nous pourrions envisager certains groupes de formation en mixant le public avec des intervenants professionnels. Ce qui pourrait permettre une meilleure compréhension des difficultés que chacun peut rencontrer mais aussi de se découvrir une complémentarité dans les tâches réalisées au quotidien entre les aidants proches et les professionnels, tout en gardant pour objectif le bien-être de la personne aidée.
Voici quelques thèmes qui pourraient être abordés :
- Comment apporter le soutien approprié à son proche dépendant ?
- Mieux comprendre le vieillissement et la dépendance .

B) Actions de mise en réseau des acteurs associatifs qui interviennent dans le champ du bénévolat et qui accompagnent des aidants proches.

Nous pouvons constater qu'il existe de chaque côté de la frontière des associations œuvrant pour le bien-être des personnes dépendantes et de leur familles. Cependant, la structuration de ces acteurs associatifs n'est pas uniforme.
Certains pays sont en effet plus en avance dans le traitement de certains problèmes liés à la dépendance et au statut des aidants proches et des bénévoles. En outre, des outils innovants ont pu être développés par certains de ces acteurs et pourraient faire l'objet d'une mutualisation dans un contexte transfrontalier.
Il va s'agir dans un premier temps de se connaître, de mieux appréhender le fonctionnement de chaque structure et d'échanger autour des outils respectifs de chaque structure et de leur mode de financement.
Dans ce cadre, des groupes de travail transfrontaliers pourront être organisés sur des thèmes spécifiques pour les professionnels, tels que le statut de l'aidant ou du volontaire dans l'espace WLL, avec pour objectif de s'interroger sur les difficultés rencontrées par l'ensemble de ces acteurs et sur les possibilités d'y répondre conjointement.

Si nous constatons que certaines demandes ne sont pas satisfaites, il pourrait être envisageable de proposer aux partenaires de trouver une réponse commune, en essayant par exemple, de créer une structure ou un service répondant à ce nouveau besoin, en fonction des moyens existants.

Les structures de l'économie sociale et solidaire fonctionnent principalement grâce à des bénévoles. Malheureusement, on constate qu'il est difficile de trouver de nouveaux volontaires. Afin de susciter de nouvelles vocations, nous souhaitons travailler avec les structures sur les différents moyens permettant de susciter des vocations dans le domaine du bénévolat (actions de communication, forum, affiches, site web…).

© www.photo-libre.fr

C) Echanges et mise en œuvre de mesures communes visant à favoriser et à maintenir la participation des personnes dépendantes ou isolées à la vie sociale.

Au travers de cette action, il nous semble important de favoriser et développer le lien social à destination de ce public.
Pour cela, nous avons identifié plusieurs pistes d'actions.
Il s'agira, dans un premier temps, d'identifier et de mettre en réseau les acteurs intervenant dans le champ de la création du lien social pour les Personnes Agées et Personnes Handicapées (PAPH).
Exemples : Associations de séniors, Mutuelles, Cours pour seniors, CPAS, …

Il s'agira ensuite de mettre en œuvre des actions conjointes telles que :
- la création d'un site web référençant les activités à destination des PAPH et les acteurs qui les organisent ;
- l'organisation d'activités transfrontalières à destination des PAPH.

Au travers de ces activités transfrontalières, nous pourrions en profiter pour mettre en avant le patrimoine touristique de l'espace WLL en organisant des échanges culturels (autour, par exemple, d'un repas mettant en avant des produits transfrontaliers). Dans ce cadre, nous pourrions échanger avec des porteurs de projet INTERREG qui travaillent autour de ces thématiques.

Action n° 2 : Conférences-débats transfrontalières.

Par le biais de cette action, qui s'intégrera dans les dispositifs de formations initiales et continues existants sur le territoire transfrontalier, nous avons pour objectif :
- d'améliorer la prise en charge du bénéficiaire ;
- de renforcer l'adéquation entre le contenu des formations et les besoins des employeurs des trois pays ;
- de faciliter la mobilité transfrontalière, du fait d'une connaissance accrue des problématiques communes aux trois pays et de la manière d'y répondre.

Afin de s'adapter à l'accroissement du vieillissement de la population dans les trois pays et à ses conséquences (prises en charge de plus en plus lourdes, source de difficultés pour les salariés intervenant au domicile), notre objectif est, ici, de permettre à des étudiants, qui suivent une formation dans le domaine des services à la personne dépendante, de bénéficier d'une mise en commun des bonnes pratiques transmises par des professionnels des trois pays. Il s'agira ainsi de renforcer leurs compétences afin de faire face à des situations difficiles qui peuvent être rencontrées au domicile.

Des conférences-débats transfrontalières seront mises en place et seront animées par des professionnels du secteur issus des trois pays.
Elles seront organisées à destination des stagiaires et des étudiants en cours de formation dans le domaine des services à la personne dépendante dans les trois pays (Institut de Promotion Sociale, formations professionnelles organisées par le Conseil Régional et le Pôle Emploi, Bac PRO « Services à la personne », écoles d'aides-soignantes).

Elles seront également ouvertes aux salarié(e)s et au grand public ainsi qu'aux demandeurs d'emploi susceptibles d'intégrer la profession, des aidants proches pourront également y participer.

Voici quelques exemples de thématiques qui seront abordées lors de ces groupes :
- les soins palliatifs ;
- les maladies psychiques ;
- la bientraitance.

La question de la place de l'aidant proche et des relations avec la famille sera également abordée et ceci en lien avec l'action 1.

Action n° 3 : Valorisation du métier.

http://office.microsoft.com/fr-be

Partant du constat que la profession d'intervenant(e) à domicile souffre d'une certaine méconnaissance, nous souhaitons permettre une revalorisation du métier, par l'intermédiaire des objectifs suivants :

- permettre aux demandeurs d'emploi et aux étudiants de bénéficier d'une véritable lisibilité quant aux modalités de recrutement au sein des structures employeuses, qui sont différentes selon que l'on se trouve en Belgique, en France, au Grand-Duché de Luxembourg ;
- permettre une meilleure connaissance de la profession et la valoriser à destination du public susceptible de s'orienter vers ces métiers ;
- faciliter le recrutement des structures intervenant

dans le champ des services à la personne dépendante ;
- changer l'image de la profession, valoriser le métier afin de permettre une véritable reconnaissance de la place de ces professionnel(le)s dans le maintien à domicile, ainsi que la place de l'aidant dans la prise en charge d'une personne dépendante ;
- permettre une prise de conscience du grand public de l'évolution du maintien à domicile et de ses conséquences.

Pour répondre à l'objectif de revalorisation du métier, nous souhaitons nous appuyer sur de multiples outils de communication et sur l'organisation d'événements, afin de toucher un public le plus large possible.

Pour ce faire, nous prévoyons :

- la réalisation d'un film afin de mettre en valeur la profession, ses critères d'accès et les employeurs, l'implication de l'aidant dans l'aide mise en place sera également mise en avant ;
- la réalisation de plaquettes et d'affiches métiers ;
- l'organisation d'un forum transfrontalier avec les acteurs associatifs et les organismes de formation avec, en parallèle, un espace de rencontres visant à sensibiliser le grand public sur le volontariat en mettant en avant les structures associatives qui s'investissent dans l'accompagnement des personnes dépendantes et dans la création du lien social ;
- la réalisation d'un site Internet sur l'emploi transfrontalier et sur les formations dans le domaine des services à la personne dépendante.

Renseignements :

Province de Luxembourg - Service Bien Vieillir
Stéphanie JACQUES
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Tél : 063/212 212.
Fax : 063/212 799.
Email : stephanie.jacques@province.luxembourg.be

Ce programme est soutenu par

Interreg IV-A
Großregion · Grande Région

Brèves :

Si vous avez une idée novatrice en faveur des aînés de notre province, n'oubliez pas que la Bourse « **Bien Vieillir » 2013** est là pour vous aider. Envoyez un mail à l'adresse suivante : das@province.luxembourg.be afin de demander le formulaire d'appel à projets et, peut-être, recevoir jusqu'à 10.000 euros.
Date limite de dépôt des dossiers : 30 août 2013.

Le 16 avril dernier, le **Conseil Consultatif Provincial des Aînés** s'est reconstitué. Les travaux des différentes Commissions vont aussi reprendre. Pour cela, les Conseils Consultatifs Communaux des Aînés, qui seront bientôt renouvelés vont rejoindre le groupe et y entreprendre un travail commun.

Comme annoncé dans le numéro précédent, nous présentons deux autres projets mis en place dans le cadre d'un appel de l'AWIPH souhaitant encourager le développement d'activités citoyennes.
Il s'agit d'actions menées par des personnes handicapées à destination de la collectivité.
Le premier projet n'a pas été retenu mais bien le second, mais ils sont tous les deux mis en place.

Maison de Volaiville : collecte et tri des déchets

La Maison de Volaiville est un Service Résidentiel pour adultes handicapés pouvant accueillir 30 personnes avec handicap mental modéré, sévère et profond.

Le service est continuellement dans une dynamique de développement de son projet pédagogique. Les responsables se sont demandés ce qu'ils pourraient mettre en place afin de permettre la rencontre entre les résidents et la population.

Ils voulaient avant tout montrer les capacités que les personnes handicapées possèdent tout en rendant service aux habitants des villages de Fauvillers et de Volaiville (les deux lieux d'implantation du service).

De cette préoccupation est venue l'idée de pouvoir rendre service aux personnes âgées en perte d'autonomie.

En effet, pour cette tranche de la population, il est parfois difficile de se déplacer et d'accomplir certaines tâches. (par exemple : faire les courses, se faire à manger, aller à la banque, etc).

L'idée de ramasser et conduire les déchets et les encombrants au parc à conteneurs leur est venu à l'esprit. Effectivement, face à cet impératif qu'e sont le tri et le recyclage des déchets, les seniors peuvent rencontrer différents problèmes comme l'incapacité à se rendre au parc à conteneurs ; les objets trop lourds à transporter ou plus simplement la complexité du tri.

Il faut souligner les objectifs visés par ce projet :

1. Acquisition et mise en valeur de nouvelles capacités des personnes handicapées.
2. Sortie à l'extérieur et rencontres tant avec les personnes âgées qu'avec les employés du parc à conteneur et les visiteurs de celui-ci.
3. Responsabilisation des résidents face à l'importance du recyclage.
4. Aide aux seniors et sensibilisation des résidents par rapport aux problèmes éventuels que peuvent rencontrer les personnes vieillissantes.
5. Développer un projet durable dans le temps.

Le public visé

Il s'agit d'aider plus particulièrement les seniors qui sont en perte d'autonomie et plus précisément, qui ne savent plus ou ne désirent plus se rendre au parc à conteneurs pour diverses raisons.
Le projet a été développé pour fonctionner tout au long de l'année mais est également reproductible à l'infini. Il faut noter la préoccupation de l'institution pour le développement durable. Ainsi, favoriser ce type d'initiative promet un développement sur le long terme car il y aura toujours des personnes en perte d'autonomie et un besoin de sensibilisation à l'écologie et d'actions concrètes pour le bien-être des générations futures.
Les responsables du projet déclarent : « Nous n'avons pas d'objectif en terme de quantité. Nous cherchons avant tout à être dans le qualitatif et donc dans le relationnel et l'enseignement de nouvelles connaissances à nos résidents (valeurs, respect, entraide, tri des déchets, etc.) ».

Bénéfices pour les personnes handicapées :

- acquisition de nouvelles connaissances;
- sortie à l'extérieure et rencontre avec différentes personnes ;
- responsabilisation et sensibilisation et à des sujets d'importance ;
- aide à autrui et mise en valeur;
- diminution des stéréotypes dont peuvent souffrir les personnes handicapées et donc meilleure intégration.

Bénéfices pour la société :

- aide pour les personnes en perte d'autonomie et de contacts ;
- tri des déchets assuré ;
- meilleure intégration de la personne handicapée et donc richesse d'échange, etc.

Renseignements :

La Maison de Volaiville
Rue de la Misbourg, 370
6637 FAUVILLERS
Tél : 063/600 800
Fax : 063/601 683
Email : maisondevolaiville@skynet.be

ACIS Clairval : « L'épicerie des Marais »

L'équipe « I-MEDIAT », à l'initiative du projet, et qui représente, au sein de l'ASBL ACIS CLAIRVAL, le Département « Aide en milieu de vie », est au cœur d'un réseau important de partenaires issus autant du monde professionnel marchand que du monde associatif.

© ACIS-Claival

Objectifs poursuivis et public cible.

1° Créer des activités de valorisation et d'utilité sociale pour les personnes porteuses de handicap non actives.

Il existe plusieurs épiceries sociales en Région wallonne ; l'originalité de ce projet est le rôle que va y tenir la personne porteuse de handicap.
Parmi les tâches envisagées : l'approvisionnement, le rangement, l'entretien, l'accueil, la vente, la production de certains produits, etc.

2° Répondre aux besoins alimentaires d'un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu.

Dans des espaces aménagés en libre-service, les épiceries sociales mettent à disposition des usagers des produits variés, moyennant une faible participation financière.
L'ambition d'une offre alimentaire participative, aussi proche possible des circuits de consommation traditionnels est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable.
Le public des épiceries sociales correspond au public bénéficiant de l'aide des CPAS mais les promoteurs du projet souhaitent élargir le droit d'accès via d'autres services sociaux. La durée d'accès est définie à l'avance, mais elle peut être renouvelée sur base d'une nouvelle évaluation de la situation de la personne.

© ACIS-Claival

Compétences requises et tâches à réaliser.

Pour chaque personne, un programme individuel sera établi avec les tâches à accomplir eu égard à ses propres capacités. Il peut y avoir, pour certains, une notion de gradation et d'évolution dans les difficultés des tâches tandis que d'autres effectueront, en fonction de leurs moyens, la même tâche répétitive.
L'équipe éducative dispensera, selon les besoins, un accompagnement quotidien et une formation individuelle.

© ACIS-Claival

Résultats attendus.

Il semble réaliste d'occuper entre 10 et 15 stagiaires en fonction des différentes tâches identifiées mais aussi en fonction du nombre d'heures que chaque stagiaire souhaite prester.
Pour certains stagiaires, cette expérience pourra être le tremplin vers la signature d'une convention individuelle dans une entreprise extérieure.

Il est prévu par la suite une production de légumes et de plats préparés en collaboration avec les « Jardins partagés », ou d'autres partenaires, pour augmenter l'offre de services et le nombre de stagiaires.
Cet espace sera aussi disponible pour la création de différents ateliers animés en partie par les stagiaires, ouverts à un large public (exemple : ateliers culinaires).

Contribution du projet à l'inclusion des stagiaires au sein de la société.

Le projet constitue une suite possible, une étape supplémentaire, d'un travail considérable déjà réalisé en amont depuis de nombreuses années.
L'expérience nous montre que l'inclusion permet généralement des rencontres, des expériences, qui changent les mentalités et apportent une plus-value aux différents acteurs (win-win).

Bénéfices pour la personne porteuse de handicap.

Le bénéfice premier, comme pour les autres projets développés au sein de l'association, est d'être occupé, de sortir de chez soi. Pour certains, c'est peut-être l'occasion de faire un premier pas vers l'intégration dans la vie quotidienne avec toutes ses réalités : rencontres, déplacements, contraintes, rythmes…
Un des bénéfices est aussi d'avoir enfin un statut autre que celui de personne en situation de handicap.
La reconnaissance des compétences de la personne par les usagers de l'épicerie, par les différents partenaires et par le citoyen lui offrira un retour plus que valorisant.
Cela permet en outre au stagiaire de s'adapter aux règles et codes de la vie sociale : hygiène, présentation, savoir-être et savoir-vivre.
Grâce aux différentes rencontres générées par l'épicerie sociale, la participation à des activités extérieures est facilitée, l'inclusion est naturelle et permet au stagiaire d'intensifier son propre réseau.
Exemple : activités proposées dans le cadre de la maison citoyenne.

Bénéfices pour d'autres publics cibles.

« *Le passage par l'épicerie sociale permet d'économiser de l'argent pour pouvoir effectuer des dépenses dans d'autres domaines fondamentaux : santé, éducation des enfants, etc.*» (Etude : Etat des lieux sur les épiceries sociales, CREDAL Conseil et FCSS, 2010).

Une attention particulière sera portée à la convivialité et à la diversité. Le pari sera de permettre à chacun de se sentir accueilli et respecté : cela sera possible si la différence devient un atout.

Individualisation des démarches et des solutions apportées aux stagiaires.

C'est vraiment un programme personnalisé qui devra être proposé aux personnes, tant au niveau des tâches que des disponibilités horaires.
En fonction d'une évaluation des compétences, des besoins et des demandes de la personne, les responsables définiront le poste le plus adéquat pour chacun. Rien n'est évidemment figé et en fonction des nouveaux apprentissages, chaque personne pourra évoluer à son rythme.
Une période de formation est prévue, l'apprentissage des différentes tâches fait partie du programme individuel. L'objectif est que des personnes n'ayant pas les compétences requises puissent rejoindre l'équipe après une période de formation assurée par le service.
Il semble aussi que, même si l'objectif premier est de travailler sur la valorisation des compétences des stagiaires, un accompagnement plus large risque souvent d'être nécessaire. Le service I-Médiat rencontrera des personnes isolées depuis plusieurs années, pour qui, une mise en ordre administrative ou un apprentissage des transports en commun seront les prémices à toute mise en stage. Le service, dans le cadre de son projet d'insertion socioprofessionnelle subventionné par le Fond Social Européen, peut assurer cet accompagnement en parallèle au projet d'épicerie.
Il est aussi envisageable d'offrir la possibilité d'une convention de stage individuelle, si c'est le souhait de la personne.

Développement du réseau et coordination des actions entreprises au bénéfice des personnes.

ACIS Clairval est continuellement à la recherche de nouveaux partenaires pour établir des conventions de stages, des activités communes, des rencontres conviviales…
Le projet d'épicerie sociale, comme l'ensemble des activités, n'est pas envisageable en solo, c'est un véritable travail de réseau.

Dans la diversité des mises en place et des apprentissages nécessaires pour la mise en stage à l'épicerie sociale, il est primordial de constituer le réseau « personnel » des stagiaires. Ce travail ne peut se faire que de façon individuelle et face à des éléments concrets comme le lieu de résidence, la situation économique et administrative, la capacité de la gestion du temps, etc.
En fonction de chaque situation, les responsables activeront les partenaires nécessaires : Forum de la

mobilité, CPAS, SNCB, Services résidentiels, Centre de Services Communs…

La dynamique même de l'épicerie sociale, cette synergie entre de nombreux partenaires, offre aux stagiaires une ouverture et un lieu de rencontres plus qu'élargi.

Renseignements :

ACIS Clairval I-Mediat
Rue Joseph Maréchal, 5
6940 BARVAUX-SUR-OURTHE (DURBUY)
Tél : 086/218 588
Fax : 086/210 221
Email : imediat.service@ACIS-group.org

Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées
Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI
Tél : 071/205 711
Bureau régional de Libramont
Tél : 061/230 360

Brèves :

Grande randonnée, le 22 juillet à Bastogne.

Depuis plusieurs années, l'AWIPH réalise de nombreuses actions dans le cadre d'un évènement sportif incontournable : le Tour de Wallonie.

Mais le moment à ne pas rater est surtout **la grande randonnée** qui rassemble chaque année quelques 200 personnes en situation de handicap. Cette journée placée sous le signe de la bonne humeur aura lieu le **lundi 22 juillet à Bastogne et ses environs**. Après un rassemblement collectif, tous les participants partent ensemble, à leur rythme, avec un encadrement de sécurité. Ils vont réaliser un parcours d'une quarantaine de kilomètres, ponctué par diverses pauses. Le repas de midi est offert par l'AWIPH, aux participants. La randonnée se terminera une fois encore par les derniers kilomètres de l'étape officielle et le franchissement de la ligne d'arrivée juste avant d'applaudir les coureurs professionnels depuis un espace réservé à l'AWIPH.

L'inscription est ouverte à tous : vélos, tandems, handbike, tricycles…
Contact : Luc DETON, l.deton@awiph.be

Nouvelle initiative

L'**Entreprise de Travail Adapté "Le Saupont"** de Bertrix propose deux nouveaux services : un salon lavoir et une centrale de repassage.

André WENKIN

Ce trimestre, l'invité du Carrefour du social est André WENKIN. Un personnage haut en couleur qui nous parle de ses rêves, de sa philosophie de vie, de ses réalisations et de son futur.

© Province de Luxembourg

Comment pourriez-vous vous présenter ?

Je suis un fils de fermier, proche du milieu rural. C'est une ligne dans ma vie, ce qui va orienter mes choix. Je vais beaucoup travailler sur des axes proches du milieu agricole et rural. Un autre élément important dans ma vie : j'ai appris très tôt à dactylographier. Ce qui m'a permis d'avoir une place particulière auprès des professeurs quand j'étais à l'école. Je tapais leurs cours. J'étais un peu dans la cuisine des profs. Je m'occupais aussi de l'impression, cela m'a très vite intéressé. Ces éléments sont la base de mon intérêt, je pense, pour l'informatique, le travail d'imprimerie et aussi pour le monde rural. J'ai toujours eu le souci d'être proche des personnes. J'ai dû tomber dans une niche sociale, dans une tranche défavorisée étant petit. J'ai toujours voulu être impliqué dans ce que je faisais, dans ce que je vivais. Je suis devenu prêtre. C'est une manière différente d'être présent pour les autres. Cela donne une coloration, un autre axe de vie…
Le fait aussi d'avoir les centres d'intérêts dont je parlais a déterminé ma manière d'être prêtre. S'il y avait encore des prêtres ouvriers, j'en serais et je serais animateur prêtre. Ce n'est pas dans le faire mais dans l'être, c'est une manière de vivre. Je ne suis pas un fonctionnaire de l'Eglise. Je me définis comme prêtre vagabond.

C'est bien vu ça ?

C'est parfois difficile d'être reconnu par d'autres prêtres. Mais c'est reconnu par des personnes loin de l'institution. C'est une autre manière d'être. C'est une dimension différente. Ce n'est pas une force cachée et ce n'est pas la première. Je me définis comme animateur avant tout… Je ne mettrai jamais une croix au dessus de la maison (ndlr : la Halle de Han). Je suis passé par Etalle comme vicaire pendant trois ans. J'ai aussi été aumônier auprès des jeunes, ce qui m'a pris beaucoup de temps. C'est ainsi que s'est créée l'association « P'tits Mougnâs d'Potâye».
Je suis Ardennais. A 13 ans, je suis venu dans la région de Tintigny et depuis, je fais partie du paysage gaumais.

Il y a des différences entre Gaumais et Ardennais ?
(rires)

Entre la Gaume et l'Ardenne, il y a déjà la forêt de Rossignol ! C'est la limite ! Avant, elle était difficile à passer. Lors des soirées, les jeunes ne s'y aventuraient pas trop à vélo pendant la nuit. Les garçons et les filles restaient beaucoup dans leur région. Puis, il y a eu les vélomoteurs et maintenant tout cela n'existe plus… Mais existe-t-il une mentalité du Gaumais ? C'est difficile à dire. Il y a en tout cas un esprit, une culture, une ouverture à la communication. On peut

affirmer que d'un certain point de vue, l'Ardenne est plus renfermée. Je me suis imprégné de tout cela. Je garde une volonté de valoriser le terroir, de maintenir une zone de développement, de partage important et de grande convivialité.

« Avant, j'engageais des personnes pour leurs capacités et leurs compétences techniques. Maintenant, c'est pour qui ils sont. »

Il n'y a pas que des Gaumais qui sont à la Halle de Han ?

La mixité est importante mais je recherche surtout des valeurs semblables, une lecture commune de notre situation. *Où sommes-nous ? Vers quel type de société allons-nous ? Quel futur veut-on construire ?* 73% des engagés le sont pour leur savoir être. Dans un cadre comme celui-ci, je cherche toujours à savoir qui est la personne dans sa profondeur d'être. Pour développer cela, on a instauré les chèques plaisirs. Cela peut paraître un peu bizarre. A mon sens, cela fait partie de « l'insertion », *de mettre quelque chose à sa place*. Je préfère d'ailleurs dire « la réinsertion » : *la personne avait sa place établie et on l'y remet*. Les chèques plaisirs font partie des zones extérieures. 5 % du temps de travail, soit 8 heures par mois, je les utilise à des choses qui me font plaisir. On détermine certains plaisirs. Pas de plaisirs en solitaire, mais bien solidaires et dans la rencontre de l'autre. Cela sert à mettre en valeur des talents que je veux creuser. Avec ceux qui ont choisi la même activité, que l'on soit travailleur ou stagiaire, on avance dans un même choix, une réflexion commune. Nous pouvons découvrir l'autre dans ses zones personnelles : « *On ne savait pas que tu aimes chanter, et toi, que tu fais de la course à pied... »*. C'est en phase de test, on fait une analyse dans un an. Le projet permet que les gens avancent dans leur propre vie. Nous avons fait récemment de la self-défense pour les filles, à leur demande. Cela les arme et fait parfois aussi ressortir des souffrances à travers certains gestes. Les chèques touchent des zones qui n'étaient pas accessibles, parfois douloureuses. Une personne a revécu quelque chose de difficile, ça permet aussi d'en parler plus facilement par la suite. Nous avons très souvent de belles surprises. Un moment tricot a également été instauré. Il a permis à une personne d'entrer en lien avec d'autres, d'échanger.

Nous avons visité la Basilique d'Avioth, à la demande d'un stagiaire. Nous avons eu la chance de disposer d'un guide qui faisait parler les pierres. Nous sommes entrés dans le monde de la Basilique. On a touché un peu aux aspects énergétiques. Le groupe a été réceptif et a eu ainsi l'occasion de vivre un moment différent.

Toutes ces activités aident à la réinsertion. La perception de ce qu'est la réinsertion est assez complexe. Il faut être humble et aussi très critique par rapport à son travail. Comment réinsérer, remettre à sa place ? Dans une société qui exclut, comment faire croire à ces gens qu'ils vont trouver une place où les portes sont fermées ? Ils trouvent ici un endroit où ils peuvent vivre debout, avec ou sans travail. Nous essayons d'innover pour permettre aux personnes de progresser. Le fait de toucher à la terre leur permet de vivre au rythme d'une saison. C'est important de voir naître et grandir. On vient de mettre trois poules dans un coin de notre terrain. Ça permet aussi de recycler nos déchets. On responsabilise aussi les personnes qui ont la charge de s'en occuper. C'est un être vivant. On a aussi un chat qui va et qui vient. Il s'est pris d'amitié avec un des stagiaires. Celui-ci entrait difficilement en contact avec les autres. Le chat lui a permis d'apprendre à caresser, à être doux, patient… On va mettre des abeilles prochainement. Une stagiaire a cette passion, elle souhaite la partager. C'est aussi une manière de dire *« Tu connais des choses intéressantes, apprends-nous »*. Cette transmission est propice à la valorisation de la personne.

On s'est fixé un certain nombre de valeurs, elles sont reprises dans la charte de la Halle dont voici le texte:

La Halle de Han a pour vocation d'être un lieu de développement social, personnel et économique.

Tous, en ses murs, nous nous engageons à :

√ Respecter l'Autre et à ancrer la cohésion sociale, en établissant des relations respectueuses et constructives avec notre entourage.

√ Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle en favorisant le développement personnel, l'autonomie, la responsabilisation.

√ Consolider un ancrage local et favoriser les collaborations entre institutions et associations régionales.

√ Nous ouvrir aux cultures différentes et faire de la Halle un lieu d'échanges et de rencontres, un centre de développement rural.

√ Œuvrer au développement durable, en veillant à ce que les activités aient une empreinte écologique limitée.

√ Susciter une réflexion de fond sur ce qui nous relie et enracine nos valeurs.

Cette charte cultive l'esprit de votre entreprise ?

Pour le nouvel an, j'avais offert une petite savonnette bio aux membres du personnel et aux stagiaires. C'était une façon de leur suggérer de laver leurs idées : *« Lavez-vous pour avancer et avoir de nouvelles idées »*. Le travail sur le mental est une chose importante. La réinsertion par le métier aide à ce processus. Elle permet aussi aux stagiaires de se responsabiliser et d'avoir une autre vision de leurs capacités. Je pourrais aussi leur offrir une paire de lunettes. La vision que l'on a des choses est primordiale quand on va de l'avant. Lorsque, parfois, cela n'avance pas comme on le voudrait, les stagiaires sont tentés de trouver des responsables. *« C'est la faute aux parents, à la société, etc. »*. Au plus, on a le mal de vivre, au plus, c'est la faute des autres. Je leur dis souvent : *« Restez dans votre propre bateau »*. Il n'est déjà pas simple de mener sa propre barque. Il y a des personnes qui s'accaparent les problèmes des autres, qui se veulent être des anges gardiens… alors que leur bateau à eux est en pleine tourmente. Pour émerger de cette situation, il faut oser sortir des sentiers battus, du cadre. C'est le but aussi des chèques plaisirs. Sortons, arrêtons de croire que tout est à sa place.
Ici, on a la chance d'avoir un outil où l'on rassemble des savoir-faire et des objectifs. Nous accueillons 70 personnes tous les jours, nous avons 35 travailleurs et 35 stagiaires. On est dans un bâtiment où 100 personnes passent tous les jours. On entre parfois quelque part et ça sent le mouroir. Ici, ça sent la réinsertion. Ici, ça sent la vie !

« J'ai du plaisir à voir quelqu'un marcher debout et droit alors qu'il est arrivé voûté et fermé. »

Le mot réinsertion est parfois péjoratif, je trouve. Réinsérer, c'est remettre la personne au même endroit. Alors que notre bonheur, notre moteur ici est de voir les gens grandir. Toute personne qui entre apporte quelque chose et vient chercher autre chose. Nous sommes dans une maison riche. La maison permet d'être au contact d'autres personnes. Je me défends de faire de la réinsertion en vase clos. Notre endroit est un lieu de vie, ce lieu favorise la réinsertion.

En matière de formation et de réinsertion quels sont les différentes activités de la Halle de Han ?

Nous organisons des modules de formation en **orientation professionnelle.**
Se choisir une vie, c'est aussi se choisir le métier qui convient pour un meilleur équilibre de vie. L'objectif de ce module est d'accueillir des demandeurs d'emploi en recherche d'orientation, les aider à la construction d'un projet personnel et professionnel en tenant compte de leurs compétences, de leurs centres d'intérêt et de leurs valeurs. Le programme inclut aussi l'identification des freins à l'emploi.
Notre module de formation favorise la construction d'un projet professionnel en lien avec un projet de vie personnel. Il tente d'apporter au stagiaire une piste d'envol, un tremplin vers un meilleur équilibre de vie grâce à un travail de réflexion individuel et collectif réalisé autour de grands thèmes (découverte de soi et de son environnement, maturation du projet et sélection de secteurs d'activités, mise en place d'un plan d'actions, ...)
Tout s'organise sur base d'ateliers, de témoignages, de visites de différents environnements de travail ...
La réalisation d'un stage "découverte" en entreprise, en fin de formation, vient en conclusion du travail effectué au sein du groupe.

Il y a aussi une **formation Horeca** sous forme d'**Entreprise de Formation par le Travail (EFT)**.
Une formation de base aux métiers de la cuisine (commis de cuisine ou de salle) pour trouver un emploi dans la région. Une formation professionnelle en cuisine.
L'apprentissage se fait en situation réelle de travail, élaboration des repas par les stagiaires en formation, pour le service traiteur « Framboise et Mangetout ».
Le public visé concerne des demandeurs d'emploi avec une priorité pour les personnes peu qualifiées n'ayant pas le Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur (le CESI), les chômeurs de longue durée et les femmes rentrantes.

En tant qu' **Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle (OISP)**, nous proposons des formations en informatique pour demandeurs d'emploi.
En **bureautique**, on permet de se former aux logiciels les plus utilisés en entreprise : Internet Explorer, Windows, la suite Office avec Word, Excel, Access, PowerPoint, Outlook, Publisher, fonctionnement d'un PC.
Nous offrons aussi une formation en **Publication Assistée par Ordinateur (PAO)**.

C'est donc se former aux logiciels utilisés par les infographistes et les imprimeurs :
Quark Xpress, Scanner et numérisation d'images, Suite Adobe : Illustrator, Photoshop, InDesign.
Dans la formation en **Multimédia**, les stagiaires doivent apprendre la création de sites internet et différents langages : HTML/XHTML, CSS, Suite Adobe : Dreamweaver et Flash, PHP, Javascript, Ajax (selon le niveau de compétences), CMS…

L'accompagnement pédagogique de ces formations est adapté au projet personnel de chaque stagiaire.
Le public visé est composé de demandeurs d'emploi avec une priorité pour les personnes peu qualifiées, n'ayant pas le diplôme d'humanités (<CESS), les chômeurs de longue durée et les femmes rentrantes.

Il y a également le module **"Outplacement".**
Ce service s'adresse aux personnes devant faire face à la perte de leur emploi.
L'outplacement répond, selon certains critères, à une obligation légale des employeurs en phase de licenciement.
L'objectif de ce module est d'accueillir les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus, en recherche d'orientation et d'emploi, leur permettre la construction d'un projet personnel et professionnel.
Dans le programme nous offrons un soutien dans les démarches utiles, une plate-forme formative et informative pour permettre à la personne de réagir, de rebondir et de se projeter vers un nouvel avenir.
Ceci inclut un bilan personnel et psychologique, une analyse stratégique, des outils pour « faire face » : une formation en informatique, avec l'outil informatique comme support de recherche d'emploi, création de curriculum vitae pertinents et/ou originaux, support apporté à la création de vidéos de présentation en ligne, une préparation aux entretiens d'embauche, la découverte de l'environnement socio-économique de la région et de ses potentialités.

Pour les informations pratiques, l'équipe pluridisciplinaire est axée sur la remobilisation, la formation et le soutien psychologique.
La durée de l'accompagnement est de 60 heures sur un maximum de 12 mois.
L'outplacement est entièrement financé par l'employeur se séparant de son employé et n'est donc pas à charge de la personne licenciée.

© Province de Luxembourg

Le profil de vos stagiaires est assez hétéroclite ?

Nous sommes un lieu de ressourcement, un endroit où l'on peut se former, s'informer et où l'on est accompagné. Nous avons principalement un public jeune et vivant souvent en-dehors du cadre familial traditionnel. Ils sont jetés dans la vie et sont souvent très isolés. Nous accueillons et acceptons beaucoup de situations difficiles. L'endroit a une vocation thérapeutique. Ainsi, des personnes handicapées stagiaires trouvent facilement leur place ici. Alors que parfois ailleurs, pour certains endroits, les personnes sont trop dépendantes ou alors pas assez…
Nous devons aussi régler des problèmes d'assuétudes. Lorsque nous atteignons nos limites et que nous sentons que nous devenons incompétents, nous faisons appel à des services extérieurs. Le travail en réseau est essentiel.

L'une des activités phare est aussi le marché fermier de la Halle de Han…

Oui, c'est une initiative des P'tits Mougnâs d'Potâye, récemment renommés " Produits et Marchés de Pays " ASBL, qui vise la promotion des produits du terroir.
Soulignons que le plus ancien marché fermier de Wallonie (né en 1994) a pris ses quartiers dans la nouvelle Halle de Han, le 16 juillet 2010.
Nous y valorisons une agriculture locale de qualité.
Trente producteurs, soucieux de qualité, sont les acteurs du plus court chemin de l'artisan au consommateur, de la fourche à la fourchette. Issus des terroirs de Gaume et d'Ardenne, ils manifestent leur ardeur d'avance en matière de développement économique, social et culturel de la région.
Le marché fermier de Han est actuellement géré par la coopérative "Terlux". Il travaille avec de nombreux partenaires de la région, notamment avec "Cuestas", un projet de développement original.

C'est bientôt le 1000ème marché fermier ?
(l'interview a eu lieu en mai 2013)

© Province de Luxembourg

Oui, cela fait presque 20 ans que le principe du marché fermier existe. Le but est de participer à la valorisation des produits du terroir. Nous avons été pionniers pour la région et avec d'autres en Wallonie. Le principe est de manger **région, saison et raison**. Il y a une nouvelle vague qui va dans ce sens pour le moment. Dans notre région, il existe pas mal de synergies. On ne fonctionne pas dans le chacun pour soi. C'est important pour ce type d'économie. Réapprenons à vivre ensemble. Il y a eu et il y a encore la vague des produits bio. Par contre là, nous ne savons pas toujours vérifier leur provenance.
Consommer durable, c'est vivre et faire vivre sa région. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion globale, on peut parler ainsi de médecine, d'éducation, de tourisme, etc.
Mais pour revenir au millième marché, je ne cache pas qu'il y a une certaine fierté à tout point de vue. Je suis aussi très content que la grande consommation se pose certaines questions. Alors, on me demande aussi parfois si le marché fermier ne leur fait pas concurrence. Honnêtement, ce n'est pas comparable avec la grande consommation. Au même moment, quand, ici, un litre de lait est acheté, ailleurs ce sont des mètres cubes qui se vendent. On pourra continuer à travailler, mais il faut innover.

Il y a un petit texte de Damien PONCELET, restaurateur et traiteur, que j'apprécie et qui me sert de guide :

© Benoit Theunissen

L'alimentation sera produite et consommée avec respect.
Elle sera bonne pour la terre.
Elle sera bonne pour la santé et l'être humain.
Elle sera plaisir pour le consom'acteur par le goût, les formes, les couleurs.
Elle sera juste pour les peuples.
Elle mettra à l'honneur le plaisir gustatif rendu par des produits simples, frais, de saison et régionaux.

Le futur, comment l'envisagez-vous ?

Je vois déjà des petits magasins qui ouvrent à nouveau, des petits marchés s'installent, des groupements d'achats, etc.
Le souci avec ces structures est qu'elles ne savent pas répondre aux besoins de certaines collectivités. Un restaurant d'école de 300 élèves à nourrir ne trouve pas spécialement de fournisseur capable de répondre à ses attentes. On doit s'attaquer à cela. Nous allons construire un hall de stockage et de distribution. Le producteur dépose ses produits et différents clients viennent s'y approvisionner. L'enjeu est que les collectivités accèdent à une nourriture régionale et de qualité. Lors du millième marché, on en posera la première pierre.
A ce bâtiment s'ajouteront des appartements sociaux qui seront réservés à l'économie sociale. Ils seront destinés aux stagiaires. Il faut que le logement soit assuré sans mettre en cause leur accès à la formation. C'est aussi un moyen de faire face à des situations financières parfois difficiles.

Pourquoi vous levez-vous tous les matins ?

J'ai le plaisir de travailler. En fait, j'ai le luxe de ne pas avoir l'impression de travailler. J'ai plus l'impression de participer à un projet, à quelque chose qui grandit

et qui n'est pas arrivé au bout. On y va pour rencontrer des personnes qui le font pour les mêmes raisons que nous. C'est un plaisir que d'avoir des projets. Nous allons planter des plantes condimentaires avec un parcours informatisé via des QR codes. Les gens déambuleront dans le jardin et pourront scanner, ils auront alors l'explicatif. C'est une joie de se dire *« Je vais avoir une nouvelle idée »*. Plein de nouvelles choses vont se mettre en place.
Prochainement, nous allons instaurer l'engagement de travailleurs via l'article 60.

Nous allons bientôt avoir des ruches grâce à une personne qui est passée par ici. Ces personnes qui passent nous apportent toutes quelque chose. Et alors ces abeilles donc, vont nous apporter beaucoup à tout point de vue ! On mélange le soutien à la personne, à la nature.

Vous envisagez la pension ?

Oui, je l'envisage, l'âme en paix. Je compte partir sans peur. C'est le moment où la vie nous apporte quelque chose de nouveau. J'aspire à cela. Je la prendrai, je ne vais pas m'ennuyer. Je n'ai, par contre, aucune idée de ce que je vais faire lorsque je serai pensionné et je ne veux pas en avoir. J'ai l'impression de ne pas avoir choisi ce que je faisais. Ça sera une période nouvelle et je ne veux en rien la programmer. Mais en tout cas, je ne vais pas me mettre à travailler alors que je ne l'ai jamais fait. La vie m'apporte ce qu'elle veut. Je fais confiance à la vie. Je n'ai pas envie d'avoir d'envies, j'ai envie d'écouter la vie qui me dira où aller…

Si vous étiez ...

Un livre

Le Petit Prince. C'est le goût d'apprivoiser et d'être apprivoisé. C'est aussi la découverte, l'émerveillement. J'ai été plus radical quand j'étais jeune. J'étais plus lié au fait qu'à l'être. Avec l'âge, je m'adoucis.

Un endroit dans le monde ?

La Gaume ! J'y ai mes racines et mes ailes ainsi que mes solidarités. Il y a les lieux d'enracinement de mes rêves et de ceux qui se sont créés chez d'autres.

Torgny ©Jean-pol GRANDMONT

Une chanson

Une chanson française. Une de Julos BEAUCARNE. J'aime sa tendresse, sa douceur et son invitation à la rencontre.

Un plat

Un vol-au-vent. Quand j'étais petit, nous avions des habitudes alimentaires répétitives du lundi jusqu'au dimanche… Et lorsque c'était la fête, nous mangions du vol-au-vent. Et puis le nom de ce plat est beau, je trouve.

Un meuble ?

Un buffet de cuisine. La cuisine est un lieu de partage, de discussion. C'est une pièce qui occupe une place importante dans une maison. Tout le monde y vit. C'est aussi symbolique des familles nombreuses.

Un animal ?

Un chat. Pour sa sensibilité. C'est un animal qui a la capacité de guérir et de sentir beaucoup de choses.

www.photo-libre.fr

Inscrivez-vous à la lettre électronique du SEDS !

Depuis mai 2013, le Service d'Etudes et de Documentation Sociales s'est doté d'une lettre électronique.
Abonnez-vous gratuitement à cette newsletter mensuelle (sauf en juillet et en août),

- pour découvrir les nouvelles acquisitions du Centre de documentation ;
- pour connaître le programme des prochains Vendredis du Social ou consulter la synthèse d'une séance passée ;
- pour suivre l'actualité du Pôle Social et Santé et de ses différents Services : Bien Vieillir, Egalité des chances, Annoncer la Couleur...

Envoyer un mail à seds@province.luxembourg.be

SEDS
Service d'Etudes et de Documentation Sociales
Province de Luxembourg
Nouvelles du Centre de doc'
Venez nous rendre visite...
« Les Vendredis du Social »
En direct de LURESO
Quoi de neuf au DASH ?

En direct de lureso.be

www.lureso.be reprend l'ensemble des organismes sociaux actifs en province de Luxembourg et classés par rubriques et sous rubriques. Trois modes de recherche permettent de trouver facilement l'information demandée.

Vous trouverez ci-joint des informations de mises à jour extraites du répertoire social.

Changement d'adresse

Service d'Assistance aux Victimes
Zone de police Arlon-Attert-Habay-Martelange
Rue Netzer, 23
6700 ARLON
Tél : 063/608 513
Fax : 063/608 589
Email : aspolicearlon@skynet.be
Web : http://www.police-arlon.be/

Relais Première Urgence
Rue du Cugné, 11
6760 VIRTON
Tél : 063/570 114
Email : franch.kine@skynet.be

Service d'Aide Sociale aux Justiciables de l'arrondissement de Marche-en-Famenne
Chaussée de l'Ourthe, 121
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél : 084/445 686
Fax : 084/445 686
Email : asjmarche@skynet.be
Web : http://www.aideetreclassement.be/grav/

Résidence Bois de Bernihè
Avenue de Houffalize, 65
6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tél : 061/225 858
Fax : 061/465 626

Andage - Chouette Service
Rue de Coëmont, 15
6870 ARVILLE (SAINT-HUBERT)
Tél : 061/612 115
Fax : 061/612 115
Email : chouetteservice@andage.be
Web : http://www.andage.be

Fermeture de services

Atelier des bout'chous - Arlon
Maison d'enfants privée.

Les petites Marmottes - Bertrix
Maison d'enfants privée.

Les Alouins – Tellin
Maison de repos.

Hôpital de Sainte Ode
Tous les services comme les soins palliatifs, la gériatrie, la revalidation sont transférés au Centre Hospitalier de Libramont.

Nouveaux services

Les P'tits Poyons
Rue d'Arlon, 58 A
6747 SAINT-LÉGER
Tél : 063/402 910
Email : sylvie_humblet_georges@hotmail.com
Web: http://www.lesptitspoyons-st-leger.com/
Maison d'enfants privée.

Carrefour Famille – Point jeunes
Point Relais Infor Jeunes
Place Albert, 11
6660 HOUFFALIZE
Tél : 061/280 054
Email : carrefour.famille@gmail.com et prij.houffalize@inforjeunes.be
La Commune et le CPAS d'Houffalize ont créé ce nouveau service dans le but d'aider les jeunes et leur famille à trouver des réponses et des solutions à leurs questions.

Comment faire des recherches sur lureso.be ?

Le mode « Recherche avancée »

Croisez/cumulez différents critères : identité de l'organisme, territoire d'action, rubriques, activités, professions…

Exemple : « J'habite à Virton et travaille à Arlon. J'aimerais trouver un milieu d'accueil pour mon enfant de 3 mois qui se situe sur mon chemin de travail, à savoir : Virton, Etalle, Saint-Léger ou Arlon. »

Brochures

Les Fiches Infor Jeunes

Les fiches d'information se présentent sous la forme de dossiers documentaires qui offrent une information complète sur des sujets de préoccupation des jeunes avec des références légales, une bibliographie et des adresses utiles.
Ces dossiers sont mis à jour et complétés deux fois par an et sont disponibles en version papier, CD ou électronique.

Infos :
http://www.infor-jeunes.be/site/fiches-infor-jeunes
ou tél : 070/233 444

Bouger Jeunes – Edition 2013

Guide à destination des jeunes de la province de Luxembourg qui reprend toutes les informations essentielles : projets, études, job étudiant, travail, logement, social et envie d'ailleurs.

Infos : www.bougerjeunes.be ou tél : 070/233 444

Allocations et autres mesures

La DG Personnes handicapées publie une nouvelle brochure qui donne une vue d'ensemble des services qu'elle offre, des conditions pour pouvoir en bénéficier et des procédures à suivre concernant les allocations pour handicapés adultes, la carte de stationnement, la carte nationale de réduction sur les transports en commun pour personnes aveugles ou malvoyantes …
A la fin de cette brochure, figurent également tous les contacts utiles.

Infos : http://www.handicap.fgov.be ou tél : 0800/987 99

Site Internet

L'écart salarial entre hommes et femmes

L'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes lance un nouveau site internet, sur lequel il présente les chiffres officiels et les tendances de l'écart salarial en Belgique. Le site offre des informations supplémentaires à propos de l'écart salarial aux étudiants, aux journalistes, aux chercheurs, aux employeurs, en bref, à tous ceux qui recherchent des informations sur l'écart salarial, ou qui cherchent à l'éliminer.

Chaque année, les nouveaux chiffres seront ajoutés sur le site, afin qu'il devienne une véritable plate-forme évolutive.

Une femme gagne en moyenne 10% de moins par heure de travail qu'un homme. De très nombreuses femmes travaillent à temps partiel, de sorte que l'écart salarial calculé sur base annuelle s'élève à 23%.

L'élimination de l'écart salarial constitue une priorité. Pour mener ce combat de façon précise, on mesure et étudie l'écart salarial sous toutes ses facettes. Les résultats sont disponibles dans la rubrique « indicateurs ».

Le site www.ecartsalarial.be vise à soutenir les secteurs et les entreprises en leur fournissant une partie de l'information nécessaire. A cet égard, il constitue un instrument clé dans la mise en œuvre de la loi.
Un rapport est également disponible sur le site.

www.ecartsalarial.be

Publicité et pratiques commerciales

Le site Internet est composé de six menus pour décoder la publicité et les pratiques commerciales qui influencent nos consommations.
Comment réagir face aux publicités souvent envahissantes ? C'est quoi pour moi une soirée réussie ? Qu'est-ce qui motive mes choix et influence ma consommation ? Lorsque je fais la fête, est-ce que je prends des risques ? Si oui, comment puis-je les réduire ?... Voilà déjà quelques questions qui peuvent être abordées grâce à cet outil ludique et léger, visant le développement de compétences et de l'esprit critique des jeunes.

www.lesjeunessaventpourquoi.be

Un nouveau site francophone dédié à la prévention du suicide

La Fédération Wallonie-Bruxelles dispose désormais d'un portail concernant la prévention du suicide. Ce site web s'adresse en priorité aux professionnels en contact avec les jeunes (enseignants, éducateurs, directeurs d'établissements, animateurs sportifs psychologues…). Il décrypte les mécanismes psychologiques à l'œuvre chez une personne en crise, en particulier les adolescents et propose de nombreuses ressources pour les aider.

www.preventionsuicide.info

Outil pédagogique

Réédition de l'outil « Carrés genre junior »

Le Monde selon les femmes vient de rééditer l'outil « Carrés genre junior », animation dès 5 ans qui permet une sensibilisation aux stéréotypes Hommes/ Femmes. **Le jeu se compose de cartes pour lancer la discussion chez les plus jeunes enfants et déconstruire certains stéréotypes…**

Jolies princesses contre super héros. Très jeunes, les enfants sont incités à se conduire en fonction des stéréotypes sexués… A partir des observations menées, les professionnels ont constaté que "les petites filles sont moins stimulées, moins encouragées dans les activités collectives tandis que leur apparence est davantage l'objet des attentions des adultes. A l'inverse, « les préoccupations pour les activités physiques sont plus prononcées quand il s'agit des garçons ».

Le Monde selon les femmes[1] est une ONG féministe active dans le monde du développement, de l'éducation permanente, de la recherche action et des mouvements sociaux. Elle s'adresse au Nord et au Sud, aux instances et personnes susceptibles de jouer un rôle multiplicateur, tant dans le secteur marchand et non-marchand que de la coopération au développement (institutions gouvernementales et non-gouvernementales), des institutions internationales, du monde politique, des syndicats et des médias.

Le Monde selon les femmes dispose d'un centre de documentation avec plus de 2000 ouvrages, articles et outils. Il accueille des chercheuses et chercheurs, étudiant-e-s, personnel des ONG ou du monde associatif, ou toute personne intéressée par les questions de genre et développement.
Quelques exemplaires du jeu sont disponibles au Département des Affaires Sociales et Hospitalières au 063/212 213.

[1] Le Monde selon les femmes - Rue de la Sablonnière, 18, 1000 Bruxelles -Tél : 02 223 05 12 - www.mondefemmes.be

Centre de documentation : nouvelles acquisitions

Le Service d'Etudes et de Documentation Sociales vous propose désormais une sélection d'ouvrages récemment acquis et qui sont disponibles en prêt au Centre de documentation à Arlon (Square Albert 1er, - Tél : 063/212 752 – 063/212 298) ou dans votre bibliothèque locale via le réseau provincial.

Vous pouvez consulter le catalogue de nos ouvrages sur www.bibliotheques.province.luxembourg.be.

GAILLARD, Jean-Paul
L'éducateur spécialisé, l'enfant handicapé et sa famille : manuel à l'usage des professionnels de l'éducation spécialisée et des familles. – Issy-les-Moulineaux : ESF, 2012. – Collection Actions Sociétales / Société.

Une réflexion de fond sur la violence éducative et sur la responsabilité, collective et personnelle qui s'adresse aux éducateurs, aux intervenants en établissements spécialisés, aux décideurs, gestionnaires et parents d'enfants handicapés.

COUZON, Elisabeth
S'estimer pour réussir : guide pratique de l'estime de soi. – Issy-les-Moulineaux : ESF, 2012. – Collection Les Guides pratiques de la Cegos / Développement personnel.

A partir de la notion d'estime de soi, les auteures privilégient cette relation que chacun entretient avec soi-même, en montrant que plusieurs composantes sont nécessaires à cette construction, notamment par la pratique de l'acceptation de soi pour consolider son identité, gérer sa vie selon ses valeurs, établir des relations humaines positives et se donner des objectifs de développement.

MOYSE, Danielle
Handicap : pour une révolution du regard : une phénoménologie du regard porté sur les corps hors normes. – Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2010. – Collection Handicap, vieillissement, société.

Cette étude examine le regard porté sur le corps handicapé ou marqué en raison du vieillissement ou de la maladie. Souvent générateur de souffrance chez les personnes qui en font l'objet, ce regard est analysé à travers ses spécificités. L'auteure propose d'éduquer afin de modifier le regard porté sur autrui. Elle aborde ensuite la question du dépistage prénatal des anomalies.

BRACONNIER, Alain
Etre parent aujourd'hui : Amour, bon sens, logique. – Paris : Odile Jacob, 2012.

S'appuyant sur son expérience, le médecin psychanalyste dresse un constat : les enfants et adolescents sont de plus en plus difficiles et les parents sont en perte de repères, séduits par des messages qui s'opposent au modèle éducatif trop strict du passé. Il en reprend point par point les erreurs éducatives et propose de nouvelles perspectives selon trois principes : amour, bon sens et logique.

FIEVE, Ronald R.
Comment bien vivre avec des troubles bipolaires : savoir soigner les bas pour tirer profit des hauts. – Paris : Flammarion, 2011.

Le psychiatre, spécialiste des troubles bipolaires, présente les spécificités des personnes atteintes de trouble bipolaire II, anciennement dits maniaco-dépressifs, et en particulier de ce qu'il appelle la sous-classe dite bipolaire B-bénéfique. Il expose le diagnostic de l'hypomanie exubérante, ses effets néfastes et positifs, son traitement au lithium, etc.

CHARLES, C. M.
La discipline en classe : modèles, doctrines et conduites. – Bruxelles : De Boeck, 2003. - Collection Pratiques pédagogiques.

Pour que les activités en classes demeurent intéressantes et productives, les enseignants doivent parfois avoir recours à la discipline. L'ouvrage présente une analyse de dix modèles divisés en deux groupes : l'un reprend la théorie, l'autre la pratique. Un des chapitres offre également des suggestions sur la façon de procéder pour élaborer son propre système pour réduire la fréquence des comportements inappropriés.

PERRONE, Reynaldo – **NANNINI**, Martine
Violence et abus sexuels dans la famille : une vision systémique de conduites sociales violentes. – Issy-les-Moulineaux : ESF, 2012. – Collection Art de la psychothérapie.

Un manuel à l'usage de tous les professionnels appelés auprès des familles en proie aux problèmes de violence et d'inceste. Avec des propositions d'interventions et l'expérimentation de grilles de lecture et de protocoles de prise en charge de la violence et des abus sexuels.

Docs en stock

CAUVIN, Pierre
La cohésion des équipes : pratique du team building. – Issy-les-Moulineaux : ESF, 2007. – Collection Formation permanente.

Cet outil présente les concepts opérationnels et pratiques pour améliorer le fonctionnement d'une équipe, qu'elle soit permanente, en mode projet, de direction ou opérationnelle. L'auteur fait le point sur les différents modes de management d'équipe et propose des exercices pratiques pour tester son leadership.

AUZOU-RIANDEY, Dominique – **MOUSSY**, Bernadette
Les enjeux du métier d'éducateur de jeunes enfants : origine, évolution, actualité. – Issy-les-Moulineaux, ESF, 2012. – Collection Actions sociales / Société.

Présentation des différents aspects du métier d'éducateur de jeunes enfants depuis ses origines et de données sur la formation préparant au diplôme d'Etat EJE. Souligne un retour actuel aux sources du métier et explore les différents types de profession : éducatif, social, médical et politique.

Venez débattre avec nous le Mardi 8 octobre prochain :
Comment les AMO accompagnent-elles les jeunes dans une société en changement ?
Un colloque organisé dans le cadre des 10ans des AMO provinciales
Ado-Micile et Média.Jeunes
Avec la participation exceptionnelle de
Bernard Devos
Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Educateur spécialisé, Licencié spécial en Islamologie et Sciences Orientales
Jean Blairon
Docteur en philosophie et lettres, Formateur d'adultes, Directeur de l'asbl RTA (Réalisation téléformation animation).
David Puaud
Doctorant en anthropologie (EHESS Paris - Laboratoire d'anthropologie urbaine).
Éducateur spécialisé – Moniteur éducateur
Trois intervenants qui, par leur pratique, vont nous éclairer sur le travail quotidien en AMO.
La journée sera agrémentée d'une exposition d'art réalisée par des jeunes fréquentant les services d'Arlon et Bastogne.
En Fin d'après-midi, nous pourrons nous détendre autour du verre de l'amitié.
Où ? Espace 23 Rue Gustave Delperdange • 6600 Bastogne
Quand ? Le mardi 8 octobre 2013 de 8h30 à 15h30
Bloquez vos agendas !
Nous vous en dirons plus dans quelques semaines
Province de Luxembourg
SPCAEE
ADOmicile
Média Jeunes
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Revue "l'Observatoire"

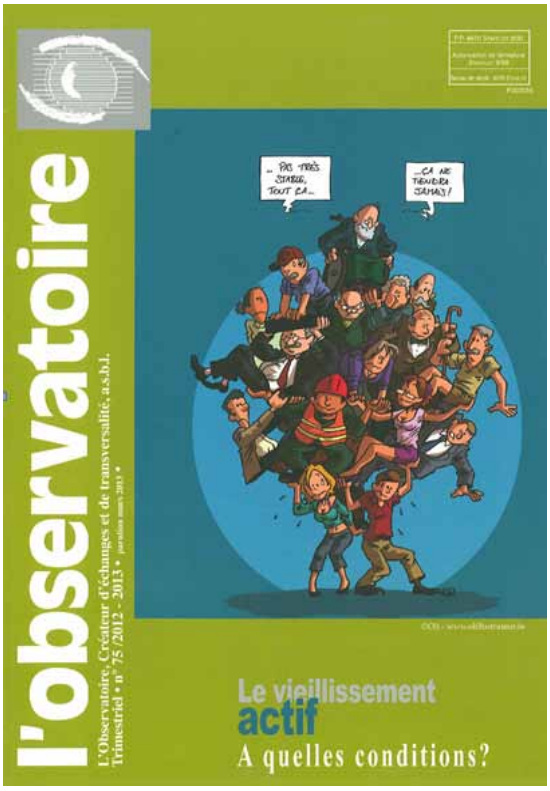

Le vieillissement et la solidarité intergénérationnelle constituaient le thème de l'Année européenne 2012. Mais que signifie vieillir actif ?

La conception du « vieillissement actif », tant au sein des grandes organisations internationales (OMS, Commission Européenne, OCDE, etc.) que dans la sphère académique, a oscillé entre une approche restreinte à l'allongement des carrières, sur fond de crise budgétaire et de vieillissement de la population, et une approche plus transversale et englobante, plus attentive au bien-être et à la pluralité des formes de solidarité dans lesquelles les personnes âgées s'investissent (volontariat, soutiens de proximité et intra-familiaux, etc.).

Bien que de façon hésitante et sous la pression de la société civile internationale (plate-forme AGE, réseau européen d'associations de seniors), c'est l'approche multidimensionnelle que la Commission Européenne a finalement mise en avant dans le cadre de l'Année européenne 2012, circonscrivant trois domaines d'action (emploi, participation sociale et vie autonome). Cette structuration a inspiré ce numéro, tout comme un colloque récemment organisé par Braises, réseau interuniversitaire francophone d'expertises en vieillissement, auquel plusieurs des contributeurs de ce numéro ont participé.

Tout en prenant en compte la question de « l'emploi des seniors » et les paradoxes caractérisant les politiques publiques en la matière, ce dossier explore ainsi la variété et la richesse des formes d'« engagement dans la vie » dont les personnes âgées font preuve. Prendre au sérieux ce concept de vieillissement actif, dans une perspective transversale, permet de reconnaître aux personnes âgées un rôle d'acteur dans la société bien au-delà de la seule activité rémunérée. Mais cet intérêt porté au vieillissement actif nécessite aussi de demeurer attentif à certains écueils.

En premier lieu, tout le monde n'est pas égal face au vieillissement et le danger est de faire peser sur les individus toute la responsabilité de leur « déficit » d'activité. Les inégalités sociales se répercutent sur l'avancée en âge et les personnes âgées ne jouissent, dès lors pas toutes du même bagage (économique, culturel et indissociablement en termes de santé physique et mentale) pour « s'activer ».

Ensuite, alors que l'espérance de vie s'est considérablement allongée au cours des dernières décennies, la catégorie des « personnes âgées », des « aînés » ou encore des « seniors », englobe des individus d'âges bien différents. Peut-on raisonnablement attendre le même type et la même intensité d'activités chez un « jeune vieux » tout juste pensionné et un « vieux vieux » ayant passé le cap des nonante ans ?

En troisième lieu, il convient d'accepter la vieillesse avec ses failles, ses (plus grandes) dépendances, ses rythmes moins soutenus, et simultanément de la reconnaître dans ce qui la distingue positivement, telles que l'expérience ou encore la transmission de la mémoire et des valeurs indispensables à la cohésion de notre société. Se focaliser sur l' « activité » des vieux (osons le mot « vieux » !) ne doit pas, en effet, mener à réifier le jeunisme dominant dans nos sociétés modernes occidentales, à reproduire les représentations collectives stigmatisant tout signe de vieillesse et ne valorisant chez les vieux que ce qui serait caractéristique de la jeunesse. Au vieux perçu comme une charge budgétaire répondrait alors l'idéal injonctif d'un vieux hyper actif, mobile, sportif, expérimentateur, branché, aux rides à peine apparentes…

Pour finir, au-delà de l'activité pour autrui, reconnaissons aux personnes âgées le droit d'être aussi actifs pour eux-mêmes… et de ne pas être actifs !

Disponible au prix de 13 euros + frais d'envoi.

Renseignements :

Revue l'Observatoire
Place de la République française, 1 (2ème étage)
4000 LIÈGE
Tél. : 04/237 27 60
Fax : 04/237 27 62
Email : info@revueobservatoire.be
Web : www.revueobservatoire.be

Assistant social au sein d'une Maison de Justice

De précédents articles ont déjà abordé le métier d'assistant social, au « Service d'assistance aux victimes » pour une zone de police locale ou au Service social général d'un CPAS, ainsi que dans un Service de médiation de dettes.

Et nous mettons à nouveau le métier d'assistant social à l'honneur en le présentant sous une nouvelle déclinaison.

Pourquoi donc ?

- Parce que nous avons envie de vous parler de l'infinie richesse de ce métier, que l'on pratique dans des environnements très divers et qui couvre des réalités multiples : l'aide sociale polyvalente, l'aide à la jeunesse, l'animation socioculturelle, la coopération internationale, l'éducation permanente, l'insertion socioprofessionnelle, l'intégration de personnes handicapées, âgées ou migrantes, le secteur pénitentiaire, le secteur psychopédagogique, le secteur sociomédical, etc.

- Parce qu'à partir de septembre 2013, il sera possible de suivre la formation d'assistant social en province du Luxembourg.

Ouverture du Baccalauréat **ASSISTANT SOCIAL**
(3 ans)
organisé en codiplomation à **ARLON**
par la Haute Ecole Robert Schuman
et la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg

Informations sur www.henallux.be ou www.hers.be

Qu'est qu'une Maison de Justice ?

« Les Maisons de Justice assurent le suivi des auteurs d'infractions à la demande des autorités judiciaires ou administratives, en vue de prévenir la récidive. Elles mettent à la disposition de ces autorités l'information nécessaire à leur prise de décision.
Les Maisons de Justice organisent également l'information et l'assistance des victimes d'infractions ainsi que l'information des personnes qui ont des questions relatives aux missions des Maisons de Justice.[1]*»*

La création des Maisons de Justice, qui sont au nombre de 28 (une par arrondissement judiciaire) date de 1999. L'objectif premier était de rendre la justice plus humaine, efficace et proche du citoyen.

Les missions des Maisons de Justice sont les suivantes :
- contrôle, accompagnement judiciaire et enquêtes sociales ;
- accueil, information et orientation des citoyens ;
- collaboration et concertation entre les différents acteurs impliqués dans la justice ;
- coordination, promotion et organisation de la publicité des initiatives en matière de mesures alternatives ;
- mise à disposition de locaux pour l'aide juridique de 1ère ligne.

Pour nous parler du rôle de l'assistant social au sein d'une Maison de Justice, nous avons invité Katia PETTINGER, Assistante de Justice (depuis 1999) et Coordinatrice (depuis 2010) de la Maison de Justice d'Arlon dépendant du Service Public Fédéral Justice.

La Maison de Justice d'Arlon se compose actuellement d'une directrice, qui est également la directrice de la Maison de Justice de Neufchâteau, une coordinatrice, une assistante administrative, une secrétaire de la Commission de Probation, un agent d'accueil et 13 assistants de justice (dont 4 occupent actuellement des bureaux au sein du Palais de Justice car ils sont en charge de la médiation pénale et de l'accueil aux victimes).

Les assistants de justice ont principalement une formation d'assistant social mais certains ont une formation complémentaire de criminologue.

Pouvez-vous nous décrire les missions des assistants de justice ?

Les missions des assistants de justice peuvent être présentées en 3 points :

1. Les enquêtes, dont l'objectif est d'apporter des informations pertinentes à l'autorité, en vue de sa prise de décision, par exemple une enquête sociale avant jugement, une enquête pénitentiaire (permissions de sortie, congés pénitentiaires, libération provisoire, libération conditionnelle, détention limitée, surveillance électronique, grâce) ou des études sociales civiles.

2. Les guidances, dont l'objectif est d'informer l'autorité du respect du dispositif conditionnel. Un suivi est assuré dans les matières suivantes : la probation (suspension et sursis), la libération

[1] Service Public Fédéral Justice.(2011). Maisons de Justice. En ligne http://justitie.belgium.be/nl/binaries/maisons_de_justice_tcm265-157370.pdf, consulté le 16 mai 2013.

conditionnelle, la libération provisoire, la détention limitée, la surveillance électronique, l'alternative à la détention préventive et la défense sociale.

3. Autres missions : la médiation pénale, la peine de travail, l'accueil des victimes.

A noter que l'assistant de justice intervient également dans un travail où il n'y a aucun mandat de l'autorité, soit de l'accueil de 1ère ligne. Celui-ci consiste à répondre, par téléphone ou lors de permanences, à des questions que se posent les personnes sur les missions qui sont prises en charge par la Maison de Justice. Dans certains cas, les informations souhaitées ne concernent pas la Maison de Justice, nous essayons dès lors de réorienter au mieux les personnes vers le service adéquat.

Chaque assistant de justice est responsable d'une ou plusieurs missions spécifiques d'information ou d'accompagnement (accueil du justiciable, mission civile, accueil des victimes ou mission dans le cadre de l'exécution des peines). Pour ma part, j'ai principalement en charge des dossiers de probation ainsi que des peines de travail. J'ai aussi parfois quelques dossiers de « surveillance électronique » ou de « libération provisoire ».

Vos missions s'adressent à quel public ?

La population avec laquelle nous travaillons est très variée. En effet, nous suivons des dossiers de personnes majeures et de tous milieux, hommes et femmes.
Personnellement, je travaille principalement avec des auteurs d'infractions, de délits ou de crimes. Mais la Maison de Justice propose également un accompagnement et une information aux victimes d'infractions (Service d'Accueil aux Victimes) ou reçoit aussi les parents séparés dans le cadre des missions civiles.

Disponible sur http://justice.belgium.be/fr/

En quoi consiste votre métier ?

Notre travail est essentiellement du travail sous mandat.

A la réception du mandat, la directrice de la Maison de Justice désigne l'assistant de justice qui sera en charge du dossier, en fonction de la charge de travail et du type de mandat.

Dans la guidance judiciaire sous contrainte, l'assistant de justice prend une position centrale entre les attentes de la Justice (l'autorité mandante) et la situation, les capacités, les ressources du justiciable.

L'assistant de justice soutient le justiciable dans le cadre du respect des conditions et l'accompagne dans la recherche des solutions aux problèmes qui l'ont mis en rapport avec la Justice (gestion des conflits). De cette manière, nous travaillons à la prévention de la récidive et à la promotion de la réintégration du justiciable.

L'attitude de l'assistant de justice, à travers ce processus de guidance, est émancipatoire et orientée vers la responsabilisation du justiciable. Ce dernier reste propriétaire de ses problèmes et est responsable des conséquences de son comportement. Il doit pouvoir développer une implication réaliste dans sa situation problématique, dans les conséquences de son comportement pour lui-même, son entourage et la victime.

Il est, par conséquent, attendu du justiciable qu'il soit disposé à discuter de certaines choses à savoir : sa situation, le contexte psychosocial dans lequel les faits ont été perpétrés et la manière dont il envisage le respect des conditions fixées dans un but de limitations des dommages et de diminution du risque de récidive. L'assistant de justice peut uniquement agir dans les limites du mandat judiciaire.

L'assistant de justice ne doit pas perdre de vue les points suivants :
- travail sur base d'un mandat (l'assistant de justice fait rapport à l'autorité mandante : prison, parquet, tribunal,…) ;
- respect de la liberté/limitation de l'intervention au strict minimum (cadre du mandat) ;
- responsabilisation/non-substitution/non-normativité sont la base de notre travail ;
- secret professionnel – il n'existe pas de secret professionnel partagé, seules les informations utiles et pertinentes au cadre du mandat sont transmises à l'autorité mandante.

Quelles sont les tâches principales ? Pouvez-vous nous raconter une journée de travail ?

Les tâches sont diverses et variées tant en raison du type de mesures qu'en fonction des personnes que l'on côtoie.

En tant qu'assistante de justice, je suis en charge d'un certain nombre de dossiers pour lesquels je dois suivre certaines instructions de travail strictes. Nous avons, par exemple, des consignes concernant des délais de convocation à la prise en charge du dossier ainsi que des délais pour la rédaction des rapports tout au long de la guidance. Sans entrer dans tous les détails techniques de notre travail, dans la plupart des missions, nous avons une grande partie administrative qui consiste à l'envoi de convocations, la rédaction de rapports à l'autorité, ou autres courriers divers à des services (inscription à des formations ou demande de prestation de peine de travail), l'encodage informatique des interventions.

http://office.microsoft.com

Outre ce travail administratif, il y a également la rencontre au bureau ou au domicile des justiciables pour des entretiens réguliers avec eux, afin de veiller notamment au respect du dispositif conditionnel.

Nos instructions de travail nous laissent cependant une marge de manœuvre au niveau du rythme des rencontres ou sur la manière dont se déroulent les entretiens. Rien ne nous empêche, par exemple ,d'être à l'écoute des difficultés rencontrées par les personnes suivies, ni de leur proposer des pistes de solutions ou des adresses de services qui pourraient leur apporter une aide.

Est-ce un travail en autonomie ?

Chaque assistant de justice étant en charge de ses propres dossiers, on pourrait croire que c'est un travail entièrement autonome mais, en ce qui me concerne, je vois mon travail de façon bien plus large et considère la Maison de Justice comme une grosse équipe fonctionnant pour un même objectif.

Il nous est toujours possible de proposer des réunions, des rencontres avec d'autres services ou de faire des démarches d'information sur notre travail dans des organismes. Tout ceci fait que mon travail est loin d'être monotone et ennuyeux.

Collaborez-vous avec d'autres services ?

Les collaborateurs privilégiés de la Maison de Justice soutenant les mesures judiciaires alternatives sont nombreux.

Il existe une collaboration directe entre les assistants de justice et les lieux de prestation des peines de travail autonomes. Ceux-ci sont, soit des ASBL, soit des autorités publiques. Citons principalement les administrations communales, parc à conteneurs, casernes militaires, et autres ASBL, syndicats d'initiative, centres sportifs et/ou culturels, bibliothèques, maisons de repos…

Outre ces partenaires, nous entretenons des concertations avec le Président du Tribunal de 1ère Instance, le Procureur du Roi, les magistrats du siège et du parquet, les avocats, la Commission de Probation, les différents intervenants des secteurs d'aide sociale, psychologique et médicale mais aussi les services subventionnés par le SPF Justice, tels que ARPEGE-PRELUDE, PRAXIS, IBSR TRIANGLE et MEDIANTE.

Différentes initiatives sont régulièrement mises en place afin de tendre vers l'harmonisation des mesures judiciaires.

Nous entretenons également des concertations avec les services s'occupant des toxicomanes sur l'arrondissement d'Arlon à savoir : Service ESPAS, Service ODAS, le SAP et les médecins du groupe ALTO.

C'est le rôle du coordinateur de la Maison de Justice de coordonner les différentes initiatives relatives aux mesures alternatives au niveau de l'arrondissement judiciaire.

www.justice-en-ligne.be

Qu'est-ce qui vous a motivée à travailler dans ce domaine ?

J'ai toujours été attirée par le milieu « judiciaire ». J'ai effectué mon stage de 1ère année d'assistante sociale au Service social de la gendarmerie (à l'époque !) d'Arlon et mon stage de 3ème , ainsi que mon mémoire au Service d'Accueil aux Victimes du Parquet d'Arlon.

En avril 1999, j'ai été engagée dans ce qui était encore, pour quelques mois, le Service d'exécution des décisions judiciaires afin de prendre en charge les dossiers de libération conditionnelle.

Faut-il une expérience préalable pour débuter dans ce métier ?

Je n'avais encore aucune expérience professionnelle lorsque j'ai été engagée par le SPF. Il est clair que mes deux stages (Gendarmerie et Service d'Accueil aux Victimes) m'ont aidée à me faire une idée du contexte de travail dans lequel je m'orientais.

Votre formation de base vous a-t-elle bien préparée à exercer ce métier ?

Même si l'aspect juridique du travail avait été abordé lors de mes 3 ans d'études supérieures, je n'étais pas du tout préparée à exercer cette profession. Dès les premiers jours, il a fallu que je plonge dans le contexte légal des missions à exercer, ce qui n'était pas toujours très aisé à comprendre pour moi à l'époque. Le soutien et les explications de mes collègues ont été une aide très précieuse car les instructions de travail étaient à ce moment inexistantes.

C'est avec la mise en place des Maisons de Justice que sont arrivées les formations de base organisées par le SPF. Cette formation m'a permis de voir l'intégralité des missions et de partager les expériences des collègues des autres arrondissements.

Par la suite, des supervisions internes avec les Maisons de Justice de Marche et Neufchâteau m'ont également été d'une grande aide.

Y a-t-il besoin de se former continuellement pour exercer ce métier ?

Il y a régulièrement des modifications au niveau légal ainsi qu'au niveau du secteur social avec lequel nous travaillons et il est par conséquent important de se tenir informé afin de pouvoir apporter des informations claires et à jour aux personnes rencontrées dans notre cadre de travail.

Qu'aimez-vous le plus dans ce métier ?

C'est la diversité que j'apprécie le plus dans mon travail. Il n'y a pas de place pour la routine car chaque dossier est différent et les problématiques sont diverses.

Malgré un travail abondant dans un contexte difficile et peu rassurant, nous avons ici une bonne ambiance et une volonté de travailler dans un même objectif.

A quelles situations particulièrement difficiles ou risquées devez-vous faire face ?

Situation à risques ? Il est clair qu'il peut toujours arriver qu'une personne s'emporte et devienne violente. Il arrive parfois que le ton monte et que des personnes soient invitées à quitter les lieux …et souvent dans ces cas-là, les portes claquent violemment mais, à l'heure actuelle, aucun autre fait n'a été signalé !

Selon vous, quelles compétences constituent des atouts dans la réussite de votre mission ?

- Savoir prendre du recul, car les faits commis peuvent parfois nous toucher mais ne peuvent en aucun cas être un obstacle à notre mission.
- Faire preuve d'autonomie et également d'esprit d'équipe.
- Savoir mener un entretien et savoir organiser son travail afin de respecter des délais légaux.
- Être prêt à s'informer et à participer à des formations.

- Savoir gérer le stress et avoir la bonne attitude face à une personne agressive.
- Savoir travailler sous mandat dans un cadre précis et s'y tenir.
- Respecter les autorités mandantes.
- Être attentif au respect de la méthodologie ainsi que de la déontologie du service.
- Savoir s'adapter aux besoins du service.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un qui souhaite exercer ce métier ?

Notre travail est dans l'aide-contrôle. Les assistants de justice ne sont pas, à proprement parler, des assistants sociaux et ne sont pas non plus des policiers.

Il faut être motivé, persévérant, apprécier la remise en question et les changements !

Et pour passer à l'action, il faut se renseigner pour les mesures de recrutement et les examens éventuels organisés par le SPF, et envoyer sa candidature au Service du personnel de la DGMJH, Boulevard de Waterloo, 115 à 1000 Bruxelles.

Renseignements :

CEFo Arlon
Rue Diekirch, 38
Espace Didier
6700 Arlon
Tél. : 063/670 332
Fax : 063/670 295
Courriel : carrefouremploiformation.arlon@forem.be
Le lundi de 13h30 à 16h00, le mardi de 13h30 à 16h00, le mercredi de 13h00 à 16h00, le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30, fermé le vendredi.

CEFo Marche-en-Famenne
Rue Victor Libert 1
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084/245 861
Fax : 084/245 899
Courriel : carrefouremploiformation.marche@forem.be
Le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00

Carrefour Emploi Formation

Lorraine Naissance ASBL

La structure est en train de vivre une étape importante. Après avoir fonctionné plusieurs années à Saint-Mard (Virton), Lorraine Naissance va bientôt s'implanter à Arlon. Avec les responsables de l'association, nous brossons son historique, les objectifs, l'évolution et leurs projets. C'est également l'occasion de rencontrer des personnes engagées, dynamiques et de conviction qui oeuvrent bénévolement.

Tout a commencé il y a une dizaine d'années.

Tout a commencé en 2003 avec notre association Matern'idées. Nous organisions alors des réunions entre futures et jeunes mamans. C'était l'occasion de parler, d'échanger, de partager des expériences, de s'échanger des documents et des livres. On abordait aussi des thématiques comme l'allaitement ou d'autres choses. On appelait cela les réunions « Bébé papote ». Nous organisions cela le jeudi matin, jusqu'à 11h00. Le public, bien souvent, était des mères un peu esseulées.

Depuis le début, le principe que nous défendons est que tout le monde a le droit de bénéficier d'informations, d'accompagnement et de soutien.
Nous accompagnons déjà les personnes avant la conception et nous travaillons la thématique de la parentalité au sens large du terme. Dans nos actions, nous souhaitons aussi solliciter le réseau, nous souhaitons être complémentaires avec les autres services.

Plus tard, nous avions aussi créé un événement autour du monde du bébé, c'est PlanetBB. Lors de ce salon, nous avions invité d'autres associations actives dans le secteur. Nous proposions plusieurs activités : du massage pour les bébés, des ateliers présentant le système de portage avec écharpe, etc. Des commerçants étaient aussi présents. Nous avions des partenariats avec des écoles, un concours de dessins d'enfants était organisé. A présent, nous devons nous concentrer sur d'autres volets de notre ASBL, le projet est en stand-by.
Lorraine-Naissance est un élément fédérateur entre les acteurs. Le public cible concerne toutes les personnes et les acteurs situés dans le sud Luxembourg.

Vous étiez déjà actif en Gaume ?

Précédemment, le lieu de notre Centre de Ressources Périnatales de Proximité (CRPP) « Parenthèse » se situait dans un bâtiment à Saint-Mard. Nous y louions une piscine qui était utilisée pour les cours de préparation postnatale et prénatale, et les cours de bébés nageurs. Ce travail se faisait en famille. C'est la base du Centre, le principe veut que les parents et les enfants soient ensemble. C'est un lieu de ressources. Lors des moments « Bébé papote », des liens se tissaient, des amitiés se créaient, les parents apprenaient des choses comme, par exemple, des outils d'éveil musical. Ces moments d'échange leur apportaient de réelles bonnes pratiques. On abordait aussi la psychomotricité, la gymnastique douce pour bébé et maman, etc. Aujourd'hui, le Centre de Saint-Mard n'existe plus ; nous n'avons plus de locaux et nous manquons de moyens.

Vous avez des projets pour les mois à venir ?

A partir du mois de septembre 2013, nous serons présents à Arlon, au quartier de la Meuse. Nous proposerons nos services à tout type de public et le local sera proche d'une école. La Commune met à notre disposition un local pendant une durée test de 6 mois. Nous commençons déjà une campagne de promotion. Les activités seront menées par des bénévoles et des professionnels. A savoir que les professionnels presteront leurs services gratuitement, dans un premier temps, en tout cas…

A quoi va servir concrètement cette structure ?

Nous avons la volonté de servir toute la population et particulièrement les plus démunis. Nous souhaitons développer une fibre plus sociale et solidaire auprès de toutes les familles vivant ces moments importants, les ouvrir à des pratiques qui leur sont peut-être méconnues. Nous voulons permettre à l'enfant qui va naître de devenir un être heureux… Nous avons le souci du bien-être. Le CRPP permet de prévenir des soucis éducatifs, des ennuis de santé et des problèmes sociaux. Nous prenons soin de l'avenir de la société en prenant en charge le plus tôt possible l'évolution favorable d'un individu. Au Québec, ce type de structure existe déjà depuis plus de 20 ans et fait ses preuves en termes d'éducation à la santé et de moyens de prévention en termes de santé publique.
Dans un premier temps, nous serons ouverts deux samedis par mois de 10 heures à 15 heures. Les grands-parents, les parrains, les marraines seront aussi les bienvenus si papa ou maman est au travail. Le tout est de passer un moment de plaisir en famille. Le but est d'avoir un seul « centre-mère » *(centre principal dédié aux familles accueillant une naissance)* et par la suite de décentraliser nos services. Nous voulons assurer la proximité avec des bénévoles locaux.
Nous allons travailler la sensibilisation des parents à la psychomotricité, dès le moment où les enfants commencent à marcher jusqu'à leurs trois ans. Avant cette étape, il y a la gym câline ; le parent va découvrir tout ce qu'il peut faire avec son enfant de 1 mois jusqu'à la marche.

On peut se demander comment faisaient les gens avant l'apparition de toutes ces techniques ?

Jadis, les familles vivaient de manière intergénérationnelle ; il y avait une transmission des données et des informations naturelles au sein du foyer. En Afrique, les choses se passent encore très fort ainsi. Il y a une éducation de femme à femme. Un dicton dit là-bas : *« il faut tout un village pour éduquer un enfant »*. Tous les acteurs de la société devraient se sentir concernés par la santé et l'éducation, dès la petite enfance. C'est la base de toute société. Nous sommes malheureusement dans une période individualiste. La maternité est une période d'isolement. Les femmes peuvent parfois se sentir seules…

Comment pallier à cela, alors ?

Nous développons un Service d'Aide Maternité (SAM), c'est un service d'accompagnement périnatal à domicile. Nous sommes dans une génération où les grands-parents travaillent et manquent de disponibilité. S'ils n'ont plus d'occupations professionnelles, ils ont souvent bon nombre d'activités annexes et de loisirs. Nous constatons un manque au niveau de l'aide proposée à la maison. Notre service veut apporter une série de ressources durant les six premiers mois de la vie d'un enfant. Ces ressources s'inscrivent dans l'information, l'accompagnement et le soutien.
Pour le moment, ces services ne sont pas pris en charge par les Mutuelles.
Nous sommes à la recherche de volontaires, c'est une ressource qui s'amenuise. Nous sommes persuadés que le volontariat sera vecteur d'emploi dans notre cas. Nous avons diffusé une annonce via le Forem afin de commencer à recruter des personnes et à les sensibiliser à l'objet social. On se rend compte que l'intérêt pour cette thématique est présente.

Vous remarquez que l'on s'intéresse de plus en plus à la petite enfance ?

La base de toute civilisation, c'est l'enfance et son encadrement. Les problèmes de maltraitance, de violence sont souvent les conséquences de dysfonctionnement pendant l'enfance des individus. En tant que sage femme libérale, je sens cela ; le besoin qu'ont les jeunes mamans d'être guidées est bien réel. De plus, en travaillant en-dehors du milieu hospitalier, on aborde les choses différemment dans la transmission du savoir. Ce principe ne date pas d'hier. Déjà au Moyen-âge, les sages-femmes étaient celles qui étaient présentes lors la naissance et des jours qui suivaient, elles étaient chargées de l'éducation des jeunes mamans et des bébés. Cela se passait à domicile avec toute la famille ainsi que les

connaissances et amies proches. On revient donc à cela. Actuellement, il y a cette notion d'apprendre à devenir parent avant la naissance.

Le retour à domicile de plus en plus tôt après la naissance, est-ce un bien ?

De plus en plus, la durée des séjours à l'hôpital diminue. D'où l'importance de l'accompagnement et de la prise en charge post natale. Souvent l'allaitement n'est pas encore au point lors de la sortie de la maternité, les services de soins à domicile, le soutien aux familles et au bébé sont importants. Lors de nos interventions, nous sommes aussi dans un souci d'évaluation de nos services. Nous avons un questionnaire où les gens nous indiquent ce qu'ils ont trouvé chez nous, si nous avons répondu à leurs attentes, etc.
Nous constatons aussi que la précarité dans la période de la maternité n'est pas que dans le portefeuille.

Renseignements :

Dès septembre, venez découvrir à Arlon les activités du
Centre de Ressources Périnatales de Proximité
Parenthèse à la CAMA
Bâtiment dit « CAMA », préfabriqué situé à côté de l'Ecole des Lilas,
Rue de la Meuse 80B
6700 ARLON
Tél : 0497/116 132
Email : lorraine-naissance@hotmail.com
Web : www.lorraine-naissance.be
Facebook : Lorraine-Naissance ASBL

LURESO
LUXEMBOURG RÉSEAU SOCIAL
LE SOCIAL SUR LA TOILE !
« Je recherche les crèches les plus proches de mon lieu de travail. »
« Le CPAS de ma commune propose-t-il un service de repas à domicile ? »
« Où trouver un soutien scolaire pour mon enfant ? »
« Y a-t-il des maisons d'accueil pour femmes en difficultés dans la région de Libramont ? »
« Où trouver un service d'aide juridique? »
« Je recherche un stage dans le secteur social… Où puis-je postuler ? »
Trouvez les réponses à ces questions, et à bien d'autres, sur :
www.lureso.be
TOUT LE SOCIAL EN PROVINCE DE LUXEMBOURG.
6940 05
SEDS
Service d'Etudes et de Documentation Sociales
Réalisé par le Service d'Etudes et de Documentation Sociales intégré au Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg.
Province de Luxembourg

Infor Homes Wallonie recherche des volontaires

Les objectifs d'Infor Homes Wallonie sont d'orienter les personnes âgées et leur famile efficacement vers le lieu et le mode de vie qui leur correspondent le mieux, réceptionner et traiter toute demande en matière de législation et de recueillir des informations optimales concernant les lieux (le domicile et l'hébergement collectif) et cadres de vie.

Dans le cadre du renforcement de l'équipe régionale de la province du Luxembourg, Infor Homes recherche des volontaires dont les missions seront :

- de visiter les maisons de repos sur l'ensemble de la province afin de recueillir des informations complètes et objectives ;
- d'informer objectivement et sérieusement les personnes âgées et leur famille recherchant un lieu de vie répondant à leurs attentes.

Profil des candidats recherchés :

- capacité d'écoute ;
- capacité d'observation objective et de réflexion ;
- altruisme et empathie ;
- être informatisé (connexion internet et ordinateur indispensables) ;
- être disposé à s'engager pour au moins 2 ans.

En tant que volontaire, nous vous offrons des formations continues, une équipe encadrée, un remboursement des frais de déplacement dans le cadre de l'activité de l'ASBL,…

Renseignements :

Infor-Homes Wallonie
081/228 598
Mail : arnaud.decoster@inforhomeswallonie.be

La Province de Luxembourg soutient les travailleurs bénévoles

La Province de Luxembourg offre la possibilité d'une couverture d'assurance aux bénévoles œuvrant dans le cadre d'initiatives occasionnelles et de petite envergure. Cette assurance ne remplace pas l'assurance annuelle des membres et bénévoles auprès des associations d'une certaine importance mais peut être utilisée pour les activités où il est fait appel occasionnellement à des bénévoles supplémentaires. Le bénéfice de cette assurance ne peut être acquis pour les organisations publiques et assimilées.

L'assurance couvre :
- la responsabilité civile ;
- la protection juridique ;
- les accidents corporels et le décès.

Les activités exclues sont :
- les travaux de construction et de restauration (y compris tours et clochers) ;
- les activités de bricolage (rénovation, travaux divers…) ;
- les déménagements ;
- tous les travaux de coupe d'arbres et nettoyage d'étangs ;
- tous les actes dangereux d'assistance à des victimes de catastrophes naturelles ou à des victimes de guerre.

Renseignements :

Province de Luxembourg
Département des Affaires Sociales et Hospitalières
Square Albert 1er, 1
6700 ARLON
Tél : 063/212 754
Email : das@province.luxembourg.be
Web : www.province.luxembourg.be, règlement et formulaires disponibles dans l'onglet Citoyens / Social / Aide aux associations / Assurance Volontariat.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Affaires sociales & hospitalières

Alain DEWORME
Député provincial en charge des Affaires Sociales,
Hospitalières et de la Santé

Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Greffier provincial - Place Léopold, 1 - 6700 Arlon - Imprimerie provinciale 2013

Square Albert 1er, 1 - 6700 Arlon - Tél. : 063/21 27 52 - Fax : 063/21 27 99
das@province.luxembourg.be - www.province.luxembourg.be

SEDS
Service d'Etudes et de Documentation Sociales